

FEUX DE FORÊTS

APPEL AU  
RENFORCEMENT  
DES MESURES  
PRÉVENTIVES

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 5038 | Mercredi 12 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALGÉRIE POSTE - ALGER

OUVERTURE  
EXCEPTIONNELLE  
DES BUREAUX DE  
POSTE CE VENDREDI

Page 2

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ADOPTE (ENFIN) UNE RÉOLUTION POUR UN CESSEZ-LE-FEU

MIEUX VAUT TARD  
QUE JAMAIS !



■ AÏD EL ADHA

UNE CAMPAGNE  
DE COLLECTE DES PEAUX  
D'OVINS

Page 4

■ DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES

UNE ENVELOPPE DE 214  
MILLIARDS DE DINARS  
DURANT 2024

Page 3

■ GOUVERNANCE ET PRÉVENTION  
DE LA CORRUPTION

UN MASTER EN  
PRÉPARATION

Page 2

REVUE EL-DJEICH

Phs : DR

« L'ALGÉRIE EST SUR  
LA BONNE VOIE »

Page 3



POUSSÉE DE L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE

# Les musulmans sur le qui-vive

*La remarquable poussée de l'extrême droite en Europe en général et en France en particulier lors des élections européennes fait craindre le pire sur la communauté musulmane et les immigrés résidant sur le sol du vieux continent.*

PAR KAMAL HAMED

La victoire de la droite populiste au parlement de Bruxelles est un sérieux indice sur la montée du discours de l'extrême droite qui trouve de plus en plus d'écho au sein de larges pas de la population européenne.

En France, à titre d'illustration, la droite extrémiste et xénophobe un réalisé un score jamais atteint auparavant. En effet, le Rassemblement national (RN), qui est arrivé largement en tête de ces élections, et d'autres formations ont presque atteint les 40 % des suffrages des électeurs confirmant ainsi tous les sondages qui prédisaient la victoire de ce camp politique raciste et xénophobe. Cette victoire fait peser de grandes incertitudes sur le proche avenir c'est-à-dire lors des prochaines élections autrement plus importantes sur le plan national. En France la victoire de l'extrême droite a amené le président de la République, Emmanuel Macron, à dissoudre l'assemblée nationale ouvrant ainsi la voie à la tenue, dès le 30 juin prochain, des élections législatives anticipées. Des élections qui risquent de déboucher sur la confirmation de la victoire de l'extrême droite. Une hypothèse très plausible qui sera, au cas de sa concrétisation, une première en France. Car jamais auparavant ce courant fasciste et xénophobe n'a eu l'opportunité d'être majoritaire à l'assemblée nationale française et de pouvoir, ainsi,



former le gouvernement avec l'alliance d'autres forces politiques qui partagent des points communs avec lui. D'ailleurs, la droite traditionnelle représentée par le parti Les Républicains a d'ores et déjà annoncé être prête à une alliance avec le RN lors du prochain scrutin législatif. Ainsi donc si la droite populiste et ses alliés accèdent au Palais Matignon (siège du premier ministre) ils vont partager le pouvoir avec le président Macron et auront la possibilité de peser de tout leur poids sur la politique française. Une perspective effrayante notamment pour la communauté musulmane et les immigrés en général. Tant ce courant politique extrémiste n'a jamais caché son aversion pour les étrangers, qu'il bien même ils disposent de la nationalité française. On comprend dès lors pourquoi les appréhensions sont gâchées au sein de ces communautés qui voient d'un mauvais œil cette poussée

dangereuse de l'extrême droite. Sentant ce danger des leaders de ces communautés ont d'ailleurs appelé à voter contre les extrémistes de la droite. C'était le cas du Recteur de la Mosquée de Paris, Dr. Chems Eddine Hafiz. Ce dernier a été accueilli avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

« Une audience au cours de laquelle le Recteur de la Mosquée de Paris a certainement évoqué ces craintes et celles de la communauté » musulmane par rapport à ces développements politiques. Chems Eddine Hafiz a d'ailleurs appelé, lors du scrutin européen, les musulmans à voter pour contrer l'extrême droite. « En tant que Français et musulmans, il est de notre devoir de participer activement aux élections européennes et nationales pour renforcer notre démocratie » et « promouvoir les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité », a-t-il affirmé. Il a souligné

aussi qu'« en votant, nous pouvons soutenir des politiques et des candidats qui défendent le bien commun et combattent l'injustice et la corruption, en accord avec les principes musulmans ». Il a mis en garde contre les actes « islamophobes et des discriminations » ainsi que le « renforcement des lois restrictives visant les pratiques religieuses et culturelles ».

Il est évident que ce genre d'appels vont se multiplier lors de la campagne électorale pur les législatives dans l'objectif de mobiliser l'électorat musulman en vue de faire barrage à l'extrême droite.

K. H.

ALGÉRIE POSTE – ALGER

## Ouverture exceptionnelle des bureaux de poste ce vendredi

En prévision de l'Aïd Al-Adha, Algérie Poste a décidé d'ouvrir exceptionnellement certains bureaux de poste de la capitale ce vendredi 14 juin 2024.

Cette mesure, prise par M. Ahmed Sami Belhadi, directeur des postes et télécommunications de la wilaya d'Alger, vise à faciliter l'accès aux services postaux pour les citoyens et leur permettre de retirer de l'argent en vue de la fête.

Ainsi, anticipant l'affluence des citoyens à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, Algérie Poste a pris des mesures proactives en injectant une enveloppe conséquente de 5 milliards de DA dans ses caisses. Cette opération, menée dans le but de fluidifier les transactions financières et répondre à la demande croissante en liquidités durant cette période festive, concerne 271 bureaux de poste et 218 distributeurs automatiques répartis à travers la wilaya. Par ailleurs, le directeur a également rappelé le versement anticipé des pensions des retraités par la Caisse nationale de retraite (CNR) en prévision de l'Aïd. La CNR a en effet décidé d'avancer le calendrier des versements des pensions du mois de juin pour les retraités, ce qui permettra aux bénéficiaires de percevoir leurs pensions, y compris les augmentations prévues qui peuvent atteindre jusqu'à 15 %, dès le 11 juin 2024 pour les titulaires de comptes bancaires et à partir du 12 juin 2024 pour les titulaires de comptes postaux. Pour le moment, l'ouverture exceptionnelle des bureaux de poste ne concerne que la wilaya d'Alger. Algérie Poste n'a pas encore communiqué sur d'éventuelles extensions de cette mesure aux autres wilayas du pays.

R. N.

BILAN MENSUEL DE LA DGSN

## D'importantes quantités de drogues saisies

« Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de crimes et de banditisme, notamment le trafic de drogue, la DGSN a rendu public hier son bilan mensuel, pour cette période de mai écoulée », dans un communiqué dont nous avons reçu copie.

Celui-ci fait état de pas moins de 5.033 affaires criminelles relatives à la détention et la commercialisation de divers types de drogues et de produits psychotropes saisis au niveau de la capitale et ses environs.

Ces affaires criminelles ont également trait au port d'armes blanches prohibées, qui sont très souvent liées entre elles. Ces affaires se sont soldées par la découverte et la saisie de pas moins de 17 kilos et 220 grammes de résine de cannabis, un kilo et 131 grammes de drogues dures de type héroïne et de cocaïne, 7.321 comprimés psychotropes de diverses marques, ainsi que 11 flacons de produits anesthésiants.

Pour finir, la DGSN rappelle ses numéros joignables à toutes heures du jour et de la nuit, qui sont le 1548 et le 17, de même que ses pages officielles sur les réseaux sociaux.

R. N.

FEUX DE FORÊTS

## Appel au renforcement des mesures préventives

« La récente acquisition des bombardiers d'eau convertibles est une excellente initiative du gouvernement qui permettra à la fois de renforcer la lutte contre les incendies et la lutte antiacridienne », a déclaré hier Abdelkrim Chelghoum, président du Club algérien des risques majeurs. Intervenant dans l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la radio algérienne, le Pr. Chelghoum salue les investissements consentis par l'État pour contrer les incendies et les catastrophes naturelles. Il insiste, néanmoins, sur la nécessité de renforcer les campagnes de sensibilisation et les mesures préventives « afin de réduire, dit-il, l'impact des catastrophes sur l'homme et les biens. » En plus de ces mesures, l'intervenant appelle à la multiplication des campagnes de reboisement pour développer le couvert végétal. « Nous avons pratiquement 4 millions d'hectares de couvert végétal qu'il faut préserver et développer », a-t-il recommandé en saluant la décision du président de la République de reprendre le « barrage vert. »

R. N.

GOUVERNANCE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

## Un Master en préparation

PAR RANIA NAILI

Dans le cadre de la mise en œuvre des clauses de l'accord-cadre de coopération entre la Haute Autorité de Transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la commission conjointe d'experts, issus de différentes universités et Écoles supérieures, a tenu une réunion de deux jours à l'École supérieure de Commerce de Koléa. À l'ordre du jour, la préparation d'une offre de formation en Master dans le domaine de la « Gouvernance et la Prévention de la Corruption. » La première journée a été consacrée à la défini-

tion des conditions et critères de l'offre de formation en Master, tandis que la deuxième journée a été consacrée à la préparation des programmes. Cette offre de formation s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux institutions visant à asseoir des politiques et élaborer des programmes communs de formation, d'enseignement, de sensibilisation et de recherche sur la prévention et la lutte contre la corruption, en sus de préparer des projets de recherche et d'organiser des rencontres, des manifestations et des activités scientifiques pour échanger les vues sur les questions inhérentes à ce domaine.

R. N.

REVUE EL-DJEICH

# « L'Algérie est sur la bonne voie »

*Dans son dernier numéro, l'édito de la revue El Djeich, est revenu sur les avancées considérables qu'a connu l'Algérie durant ces dernières années et la stabilité dont elle dispose.*

*Intitulé « Algérie nouvelle : avenir meilleur, perspectives prometteuses » l'édito El Djeich dispose de deux piliers importants qui sont l'économie et la sécurité, qui lui garantiront le progrès et la stabilité.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'éditorial du numéro de juin de la revue El-Djeich, édité par le ministère de la Défense nationale,

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

### Boughali tient une rencontre virtuelle avec la présidente du Parlasur

«Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a tenu, lundi, une rencontre virtuelle avec la présidente du Parlement du Marché commun de l'Amérique latine (PARLASUR), Mme Fabiana Martin», a indiqué hier un communiqué de l'instance législative. Lors de cette rencontre, M. Boughali a mis en avant «les relations solides unissant l'Algérie et les pays membres au Parlasur», se félicitant de «l'énorme potentiel existant à même de renforcer la coopération entre les deux parties, au mieux des intérêts des pays dans les espaces arabe, latino-américain et africain», a précisé le communiqué.

Le président de l'APN a rappelé «le processus des réformes économiques mené par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment celles visant l'accès à l'Economie de la connaissance.» Il a en outre évoqué les principes de la politique étrangère de l'Algérie, insistant sur «le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes, outre la défense des causes justes y compris le droit à l'autodétermination.»

Pour sa part, Mme Martin a souligné «l'importance de la coopération parlementaire dans l'impulsion du processus de développement et de prospérité pour les peuples des deux régions», se disant convaincue que «l'avenir de la coopération avec l'Algérie est prometteur et aura un impact positif au sein du Parlasur», lit-on dans le communiqué. La présidente du Parlasur a affiché sa détermination à «œuvrer sans relâche pour la réalisation des objectifs escomptés de la coopération avec l'APN», affirmant que cette dernière sera «un trait d'union entre son institution et les pays arabes et africains.»

R. N.

souligne que tous « tous les indicateurs montrent que notre pays est sur la bonne voie pour atteindre l'autosuffisance et renforcer notre sécurité alimentaire. »

Dans ce contexte, « conscients qu'une nation qui ne se nourrit pas de sa propre récolte et ne se vêt de sa propre production est une nation qui ne peut être souveraine de ses décisions », l'éditorialiste relève que « les Hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, ont accordé une grande importance au volet économique et au développement, notamment du secteur agricole qui a enregistré, cette année, des résultats très positifs. » Dans cet ordre d'idées, El-Djeich indique que « les différents secteurs d'activité économique connaissent une grande dynamique, qu'il s'agisse du secteur industriel, de l'énergie et des mines, des startups ou autres, à travers le lancement de nombreux grands projets structurants. » Et de citer, à titre illustratif, le projet de « Gara Djebilet, qui n'est plus un simple rêve mais plutôt une réalité », le projet de « ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, dont les travaux ont été lancés » et le projet « d'implantation de la plus grande ferme de production de lait au monde, en partenariat avec nos frères qataris », outre « l'encouragement et la facilitation des investissements, en accordant un intérêt particulier aux jeunes. »

Ces efforts « inlassables traduisent l'aspiration de notre pays à renforcer notre position économique, pour laquelle le président de la République n'a pas manqué de réitérer son engagement », rappelle l'éditorialiste en se référant à la déclaration du chef de l'Etat : « Je me suis engagé à développer de plus en plus l'é-

conomie, et les signes de ce développement ont commencé à se manifester, comme le reconnaissent toutes les instances régionales et internationales, au point où notre économie occupe la troisième place en Afrique », avant d'ajouter que « l'année 2027 sera décisive pour l'avenir économique de l'Algérie. » À la lumière de ces évolutions que « connaît notre pays dans tous les domaines et à différents niveaux, préfigurant un avenir meilleur et des horizons plus engageants, mais aussi au regard des efforts soutenus déployés pour développer notre pays et asseoir des fondements solides », la revue El-Djeich souligne qu'« il nous incombe d'avoir pleinement conscience que l'Algérie est notre seule et unique Patrie, que c'est le pays sûr qui nous réunit et nous rassemble, la gloire et la fierté qui nous animent quand nous le voyons éternellement majestueux, rayonnant de nos espoirs et de nos ambitions, berceau de notre avenir radieux que nous ne pouvons concrétiser que par la conjugaison des efforts de l'ensemble de ses enfants, par leur sincérité, leur abnégation et leur solidarité. » Aussi, exhorte-t-il l'ensemble de la société à plus d'efforts, de détermination et de persévérance, pour « parachever l'édification d'un Etat fort sur le plan interne afin qu'il soit en mesure de s'imposer à l'extérieur » pour que « l'Algérie reste toujours forte et prospère de par son économie et ses capacités, solide et unie par son peuple et ses institutions, sûre par son ANP, bastion imprenable de l'Algérie, garante de sa souveraineté et de son unité et dépositaire du serment prêté à nos glorieux Chouhada. »

L. B.

## DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES

### Une enveloppe de 214 milliards de dinars durant 2024

PAR RACIM NIDHAL

Le directeur des budgets locaux au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Ammar Marzouki, a révélé l'allocation de 214 milliards de dinars au cours de l'année 2024, au profit des communes souffrant d'un retard de développement local. Le même responsable a indiqué « lors de son apparition en tant qu'invité au forum de la première chaîne de radio nationale, que les communes concernées bénéficieront annuellement d'une enveloppe financière allant de 200 à 250 milliards de dinars », précisant que celle-ci se situe dans les limites dans le cadre de sa mise en œuvre des programmes de développement et stratégiques du Gouvernement, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le secteur des collectivités locales a bénéficié en 2023 d'une importante enveloppe financière estimée à 239 milliards de dinars, dont 129 milliards de dinars droit à l'appui au développement économique et social des groupes locaux et 100 milliards de dinars intitulés Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL).

Il a également indiqué que « cette importante enveloppe financière a contribué à l'enregistrement de plus de 20.000 opérations dans toutes les régions municipales », et bien qu'il ait souligné que « cela inclut divers aspects de la vie du citoyen », il a souligné « l'importance de l'implication des municipalités et des wilayas dans les activités de développement local, avec l'implication des acteurs locaux dans la détermination des priorités et la détermination des méthodes et axes de développement local. »

L'orateur a également souligné la nécessité d'exploiter d'importantes allocations financières pour entreprendre des réformes dans le domaine de la gestion financière et de la gouvernance afin d'assurer une gestion efficace et d'atteindre les résultats souhaités des programmes de développement. L'orateur a aussi affirmé « l'importance d'impliquer la société civile et les acteurs locaux de tous horizons dans la détermination des priorités de développement, comme cela s'est concrétisé dans les programmes complémentaires approuvés par le Président de la République dans différentes wilayas. »

R. N.

## FRAUDE AU BAC

### Deux candidats condamnés à la prison à Alger

« Deux 2 candidats libres ont été condamnés à la prison ferme pour atteinte à la régularité des examens du BAC », a indiqué un communiqué du Parquet général près la Cour d'Alger.

« Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur général près la Cour d'Alger porte à la connaissance du public que dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens du baccalauréat, deux 2 cas de fraude ont été constatés les 09 et 10 juin 2024 », précise le communiqué.

Le premier cas concerne une candidate libre en possession d'un téléphone portable et d'écouteurs au centre d'examen du CEM Youcef Ben Ibrahim El Ouergilani. Il s'est avéré qu'elle recevait les réponses de l'épreuve de Langue arabe de la part d'une tierce personne.

Par ailleurs, le deuxième cas est lié à un candidat libre qui a été pris en flagrant délit de fraude au moyen d'un téléphone portable contenant des cours d'Education islamique, au niveau des toilettes du centre d'examen « Oum Habiba », situé au quartier 05 juillet à Bab Ezzouar, ajoute la même source.

En date du 10 juin 2024, « les deux mis en cause ont été déférés devant les deux parquets de la République près des deux tribunaux d'Hussein Dey et de Dar El Beida et ont été poursuivis, suivant la procédure de comparution immédiate, pour délit d'atteinte à la régularité des examens, par l'utilisation de moyens de communication à distance et délit de tentative de fuite des sujets et de réponses des examens finaux de l'enseignement secondaire, par l'utilisation des moyens de communication à distance, conformément aux articles 253 bis 06 alinéa 06 et 253 bis 07 du Code pénal. »

« À la même date, le tribunal d'Hussein Dey a prononcé une peine de deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 200.000 DA. Le tribunal de Dar El Beida a prononcé une peine d'un 1 an de prison ferme, assortie d'une amende de 50.000 DA », a conclu le communiqué.

R. N.

## CIRCULATION DURANT L'AÏD

**Un programme spécial pour Alger**

«L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme spécial à l'occasion de l'Aïd El Adha, pour faciliter la circulation des citoyens à Alger durant cette fête religieuse», a-t-il annoncé hier dans un communiqué.

«Le programme de transport débutera à 6h30 et s'étendra jusqu'à 19h00 pour les brigades jour et de 19h00 à 00h00 pour les brigades de nuit», a précisé la même source.

L'Etusa assure qu'elle couvrira 183 lignes avec 189 bus durant le premier jour de l'Aïd (16 juin) et 315 bus durant le deuxième et le troisième jour de la fête (17 et 18 juin).

Concernant le programme des brigades de nuit, l'Etusa couvrira 23 lignes avec la mobilisation de 23 bus.

S'agissant du programme Tarahom (navettes à destination des cimetières), il débutera de 06h00 jusqu'à 13h00 le premier et le deuxième jour de l'Aïd, a fait savoir le communiqué.

Ces navettes vers les cimetières concernent cinq lignes spéciales: de la station 1<sup>er</sup> Mai vers le cimetière d'El Alia, la station place des Martyrs vers le cimetière d'El Alia, la station Chevalley vers le cimetière de Dely Brahim, la station Bachdjarah vers le cimetière de Sidi Rezine par Baraki et la station El Harrach vers le cimetière d'El Alia par Bachdjarah et Sidi Tayeb.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**50 morts et 2066 blessés en une semaine**

«Cinquante 50 personnes ont trouvé la mort et 2066 autres ont été blessées dans 1729 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 2 au 8 juin à travers le pays» a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 8 morts et 86 blessés suite à 57 accidents de la circulation», précise la même source.

«Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1858 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger 225 incendies, Blida 134 et Chlef 95», ajoute le communiqué.

D'autre part, la Protection civile a effectué durant la même période, 9574 interventions pour le sauvetage de 475 personnes en situation de danger et 8305 opérations diverses d'assistance.

**R. N.**

## AÏD EL ADHA

**Une campagne de collecte des peaux d'ovins**

*On attend la fin des examens du baccalauréat pour se consacrer aux derniers détails des préparatifs de la fête de l'Aïd el Adha, prévus le 16 juin prochain.*

PAR IDIR AMMOUR

Cependant les pouvoirs publics sont sur le qui-vive afin de concilier l'attachement des citoyens à l'accomplissement de cette fête religieuse. En effet, des dispositions strictes ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette fête religieuse, et ce, en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires et en renforçant même le dispositif de sécurité. Tous les volets sont concernés, à l'instar des services d'hygiène, de santé, d'environnement, d'agriculture, nettoyage et ramassage, commerce, des affaires religieuses et wakfs, d'industrie, énergie... dans le souci de préserver la santé et le bien être de la population. À l'instar des années passées, les services concernés ont pris en considération toutes les attentes et les préoccupations des citoyens, quant aux accidents qui peuvent survenir en raison de l'anarchie qui y régnait. À cet effet, des médecins vétérinaires seront mobilisés à l'occasion, pour assurer une couverture sanitaire des opérations d'abattage au niveau des abattoirs agréés et des grandes agglomérations. Toujours dans le même sillage, le ministère du commerce a, également, mis en exergue par le biais de



sa sous-directrice, Fatma-Zahra Bouguerra, l'intérêt de la collecte des peaux des animaux sacrifiés lors de l'Aïd El-Adha. Ce qui évitera, en outre, selon elle, l'impact que ces peaux ont sur l'environnement et aussi celui de promouvoir l'industrie du textile et du cuir en utilisant les peaux comme matière première. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée par l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), la responsable compte récupérer plus d'un million de peaux de moutons à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha. «À cet effet, une campagne de sensibilisation et d'information sera lancée à travers les 58 wilayas du pays», a-t-elle ajouté. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de conjuguer tous les efforts pour la réussite de cette noble mission. Dans ce sillage, elle a annoncé la réactivation de la commission

nationale et régionale. La première est composée de plusieurs secteurs, notamment l'Industrie, les collectivités locales, les affaires religieuses, la formation professionnelle, la communication, le commerce et l'agriculture.

**Mission: chapeauter l'opération de la collecte.**

Quant à la commission régionale, elle est placée sous la supervision des walis et composée des directeurs régionaux des secteurs cités. Elle est chargée de l'organisation, la mobilisation des moyens et fixer des points de collecte. La responsable a indiqué que des conventions ont été signées entre le holding industriel textiles et cuirs «Getex» et des intervenants dans la collecte, notamment les centres d'enfouissement technique (CET), pour augmenter la collecte contre une contrepartie financière symbolique.

**I.A.**

## RÉALISATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À ADRAR

**Un projet multidimensionnel**

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, depuis Adrar, que le projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées dans les communes d'Adrar et de Timi portait des dimensions environnementales, sanitaires, économiques et sociales. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Adrar, M. Derbal a inspecté des projets relevant de l'Office national de l'assainissement (ONA) y compris un chantier de réalisation d'une station de traitement des eaux usées sur une superficie de 7 hectares par une entreprise de réalisation nationale pour une enveloppe dépassant les 2,4 mds da, et dont le taux d'avancement des travaux a atteint un niveau très avancé.

M. Derbal a aussi inspecté un projet de réalisation d'un exécutoire de transfert hors des ksour de Koussam et Bouzane dans la commune de Timi, réalisé par l'ONA d'Adrar.

À ce propos, le ministre a mis en avant le défi relevé par une entreprise nationale pour la réalisation de ce projet important, appelant à la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation en la matière, tout en insistant sur l'importance de voir les compétences algériennes ayant contribué à sa réalisation rejoindre l'ONA pour gérer la station après son entrée en

exploitation, dans l'objectif de bénéficier de leur expérience en la matière.

Le même responsable a ajouté que «ce projet, qui devrait être réceptionné au mois de novembre de cette année, contribuera à préserver l'environnement et la santé publique en évitant les maladies d'origine hydrique, en sus de protéger les nappes phréatiques de la région contre la pollution, saluant l'initiative des autorités locales à allouer une enveloppe financière pour élaborer une étude technique sur la valorisation de l'exploitation des eaux traitées produites par la station dans le domaine agricole.

Au niveau de la zone industrielle du chef-lieu de la wilaya, le ministre a également supervisé la pose de la première pierre pour la construction d'un château d'eau d'une capacité de 2.000 m<sup>3</sup>, outre la mise en service d'un puits profond dans la nouvelle ville de Sidi Mohamed Belkebir, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, ayant pour objectif de renforcer le réseau de distribution d'eau potable dans les quartiers de l'ouest de la ville d'Adrar.

M. Derbal a expliqué, dans ce sens, que ces projets visaient à améliorer le service public dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et à permettre à l'Algérienne des eaux (ADE) de mieux contrôler la gestion du réseau de distribution pour assurer des horaires réguliers

pour ce service. «Ces mesures visent également à accompagner la dynamique économique que connaît la wilaya à travers des projets structurels stratégiques dans différents domaines, notamment le secteur agricole», selon le même responsable.

**R. E.**

## PROTECTION CIVILE

**Le monoxyde de carbone fait toujours des victimes**

Une personne a trouvé la mort et 03 autres ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone issu d'un appareil de chauffage défectueux hier dans la wilaya de Constantine.

Selon la Protection Civile, l'accident s'est produit ce mardi matin vers 09h au niveau d'un appartement de la nouvelle ville Ali Mendjli de Constantine. L'accident a provoqué le décès d'une femme âgée de 50 ans et une intoxication à 3 autres personnes qui ont été évacuées vers les urgences de l'hôpital local.

**R. N.**



LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ADOPTE (ENFIN) UNE RÉOLUTION POUR UN CESSEZ-LE-FEU

# Mieux vaut tard que jamais !

*Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, lundi soir, avec 14 voix pour, un projet de résolution proposé par les États-Unis prévoyant un cessez-le-feu immédiat, total et complet ainsi que le retour des déplacés palestiniens dans leurs foyers dans tous les secteurs de Ghaza, y compris le Nord, en six (06) semaines.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La résolution prévoit, également, le retrait total des forces de l'occupation de Ghaza, et la poursuite des négociations pour parvenir à un accord concernant la deuxième étape de ce deal proposé. Aussi, la résolution «*rejette toute tentative de changement démographique ou territorial dans la bande de Ghaza, y compris tout acte visant à réduire le territoire de Ghaza*», et réaffirme l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis du peuple palestinien, en ce qui concerne la reconstruction de la bande de Ghaza, et l'établissement d'un État palestinien. Juste après son adoption, le Mouvement de résistance islamique «HAMAS» s'est félicité de la teneur de la résolution du Conseil de sécurité, en faveur d'un cessez-le-feu, immédiat, total et complet à Ghaza, le retrait total de la bande de



Ghaza, l'échange de prisonniers, la reconstruction, le retour des déplacés dans leurs foyers, le rejet de tout changement démographique ou de réduction du territoire de Ghaza. Le mouvement «*Hamas*», a également, affiché sa disposition à coopérer avec les médiateurs en vue d'entamer des négociations indirectes. Pour rappel, le représentant de l'entité sioniste auprès des Nations Unies, avait informé les États-Unis, du rejet, par le gouvernement de l'occupation, de plusieurs clauses contenues dans la résolution. Il s'agit de clauses adoptées lundi malgré cette objection. Le représentant sioniste s'est retiré, donc, de la salle du Conseil après l'adoption de la résolution. Le Hamas a salué (dans un message audio) cette résolution, piégeant un pu plus les sanguinaires néonazis pour lesquels un cessez-le-feu serait synonyme d'inéluctable emprisonnement. Le représentant du mouvement Hamas en Algérie, Dr Youcef Abou Bakr, a immédiatement réagi dans un court message vocal qu'il a adressé au site *La patrie News*. Il y soutient ce cessez-le-feu aux fins de préserver d'autres vies humaines, et de permettre le début de la reconstruction de Ghaza. Au cas où ce fragile



cessez-le-feu venait à se concrétiser sur le terrain, celui-ci scellerait une victoire historique de la résistance palestinienne contre l'apartheid et l'occupation néonazie dont elle est victime depuis la Nakba de 1947.

## L'Algérie attachée à la poursuite des responsables de l'entité sioniste pour ses crimes barbares

Intervenant suite au vote sur la résolution, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Amar Bendjama, a affirmé que l'Algérie a voté en faveur du projet de résolution car elle considère qu'il peut représenter un pas vers un cessez-le-feu immédiat et durable. Il a, dans ce contexte, affirmé que «*l'Algérie a participé de bonne foi au processus de négociations, en travaillant à l'élaboration avec les Palestiniens et les médiateurs pour déboucher sur une résolution garantissant un cessez-le-feu immédiat, espérant que cette résolution puisse avoir un résultat palpable*». «*L'Algérie a voté en faveur de ce texte pour donner une chance à la diplomatie*

*de déboucher sur un accord qui mettrait fin à l'agression sioniste contre le peuple palestinien qui dure depuis très longtemps*», a-t-il dit, soulignant que «*la poursuite des agressions barbares par les forces de l'occupation n'entraînera que davantage de décès, comme nous l'avons vu en fin de semaine au camp de réfugiés de Nusseirat*». Par ailleurs, il a réitéré l'engagement de l'Algérie à l'impératif de poursuivre les responsables de l'entité sioniste pour les crimes commis dans tous les territoires palestiniens occupés, ayant fait des milliers de victimes palestiniennes, enfants et femmes. M. Bendjama a également mis l'accent sur l'impératif de s'attaquer aux causes profondes, et d'avoir au Conseil comme premier objectif, celui de mettre un terme à l'occupation, réitérant l'engagement sans faille de l'Algérie à appuyer le peuple palestinien jusqu'à ce qu'il puisse atteindre ses droits inaliénables, y compris le droit à l'autodétermination et l'établissement de son Etat avec El-Qods comme capitale.

## L'Algérie prête à contribuer à la reconstruction de Ghaza

Intervenant à l'occasion de l'adoption par le conseil de sécurité du projet de trêve à Ghaza proposé par les Etats-Unis, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a assuré que «*l'Algérie contribuera aux efforts internationaux pour la reconstruction de la bande palestinienne*». M. Bendjama a appelé «*la communauté internationale à assurer ses responsabilités envers le peuple palestinien et plus particulièrement envers la bande de Ghaza pour réparer les lourds dégâts infligés par l'entité d'occupation*». Le diplomate a, par ailleurs, réitéré l'appel de l'Algérie pour la mise en œuvre des résolutions du conseil de sécurité pour un cessez-le-feu à Ghaza.

R. R.

## CISJORDANIE OCCUPÉE 15 Palestiniens arrêtés par l'armée d'occupation sioniste

L'armée d'occupation sioniste a arrêté 15 Palestiniens en Cisjordanie occupée, ont rapporté hier la Commission pour les affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens et le Club des prisonniers palestiniens. «*Ces nouvelles arrestations portent à 9.170 le nombre total des Palestiniens arrêtés dans ce territoire depuis le 7 octobre 2023*», indiquent les deux organisations palestiniennes par voie de communiqué commun. Le communiqué précise que «*les forces d'occupation ont arrêté au moins 15 citoyens de Cisjordanie hier lundi et aujourd'hui mardi, dont des anciens prisonniers*». Le bilan total des interpellations «*comprend ceux qui ont été arrêtés chez eux, aux postes de contrôle militaires, ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otages*». «*Les arrestations ont été réparties dans les gouvernorats de Ramallah, El Khalil, Qalqilya, Beit Lehm, Naplouse et El-Qods occupée*», selon la même source. Depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation sioniste a intensifié ses opérations militaires en Cisjordanie occupée, faisant 531 martyrs et 5.200 blessés. Elle a également procédé à l'arrestation de milliers de Palestiniens et à la destruction d'infrastructures dans plusieurs villes et villages de ce territoire.

R. N.

## RAIDS AÉRIENS SIONISTES LUNDI SOIR À GHAZA Plusieurs martyrs et blessés

PAR CHAHINE ASTOUATI

«*Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lundi soir lors de raids de l'occupation sioniste sur des villes et villages palestiniens dans la bande de Ghaza et dans les territoires occupés*», indique l'agence Wafa. A Ramallah, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et huit autres ont été blessés lors d'incursions de l'armée d'occupation sioniste lundi soir près du village de Kafr Ni'ma, à l'ouest de Ramallah, selon Wafa qui précise que «*le ministère de la Santé a annoncé que l'Autorité générale des affaires civiles l'a informé de la mort de quatre citoyens assassinés par les forces d'occupation dans le village de Kafr Ni'ma*». Dans la bande de Ghaza, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs lundi soir lors d'un bombardement de l'aviation de l'entité sioniste à l'ouest du camp de Nuseirat, victime au cours de ces dernières 24 heures de plusieurs massacres. Selon l'agence Wafa, «*l'aviation de l'entité sioniste a bombardé une maison à l'ouest*

*du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, tuant un certain nombre de citoyens et en blessant d'autres*».

## 37 164 martyrs et 84 832 blessés

«*Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé hier à 37.164 martyrs et 84.832 blessés*», ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé. Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 37.124 martyrs et 84.712 blessés. «*L'armée d'occupation a également commis trois massacres au cours de ces dernières 24 heures faisant 40 martyrs et 120 blessés*», ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours ensevelies sous les décombres du fait des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne. Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

C. A.

## L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL La Palestine élue membre

«*La Palestine a été élue lundi à l'unanimité comme nouveau membre du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail OIT pour la période 2024-2027 par la Confédération syndicale internationale CSI et la Fédération de l'Union arabe des syndicats ATUC*», a indiqué l'agence Wafa. «*La Palestine était représentée par le SG de la Fédération générale des syndicats palestiniens, Shaher Saad, à la conférence de l'Organisation internationale du travail OIT*», ajoute t-on. Pour le syndicaliste palestinien, il s'agit d'un «*grand et important succès pour la Palestine*», car sa reconnaissance et l'élection de ses représentants aux conseils d'administration des organisations, syndicats et grandes institutions internationales, «*mettent en évidence le droit du peuple palestinien à garantir sa liberté et son autodétermination et de déclarer son Etat indépendant avec Al Qods occupée comme capitale*». Il a ajouté que «*la Palestine a reçu un grand soutien et un accord lors de la 112<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail, à laquelle ont participé des délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements des 187 Etats membres de l'OIT*».

R. N.

7E SALON INTERNATIONAL DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT,  
DU CUIR ET DE L'ÉQUIPEMENT

## Une vraie opportunité pour les investisseurs

*Le 7e Salon international du textile, de l'habillement, du cuir et de l'équipement "TexStyle Expo" a ouvert ses portes, lundi au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), avec la participation de plus de 170 exposants, avec une forte présence des étrangers.*

Cet événement, qui s'étale sur 3 jours (jusqu'au 12 juin), réunit 170 exposants de 8 pays dont la Tunisie, l'Egypte, l'Italie, la Turquie, la Chine, l'Inde et le Bangladesh, en plus de l'Algérie, a-t-on appris auprès des organisateurs. La Chine participe avec 60 entreprises, et la Turquie avec 40, "deux pays qui entretiennent d'importants échanges commerciaux avec l'Algérie dans le domaine des textiles, tant en matière première qu'en moyens et technologies, alors que le Salon connaît la participation de 60 exposants algériens, dont 6 start-up", a affirmé, à l'APS, le directeur de la société organisatrice, Mohamed Amine Bekkouche. Le salon "TexStyle Expo" se veut une opportunité pour les investisseurs et les opérateurs économiques activant dans les domaines du filage, du textile, du design, de

l'impression, de l'habillement, du cuir, des chaussures, des valises, des moyens de fabrication, de la tapisserie et des accessoires, "afin de mettre en avant leurs produits et entretenir de nouveaux partenariats aux fins d'améliorer le produit local et de renforcer sa compétitivité avec les produits importés ainsi que de soutenir l'économie nationale hors hydrocarbures", ajoutent les organisateurs. Participant parmi tant d'autres à ce Salon, la société algérienne des industries textiles (Tayal), une joint-venture algéro-turque, a mis en exergue la diversité de ses produits et ses capacités à répondre aux besoins du marché national en ce qui concerne le prêt-à-porter, les fils et les tissus qui sont également exportés à l'étranger, a indiqué, à l'APS, la responsable de la communication et des relations générales auprès de cette société,

Mme Nassila Marniz. L'intervenante a fait savoir que la société lancera prochainement une marque de sous-vêtements en coton fabriqués localement, après celle de pantalons lancés récemment au niveau d'un point de vente à Oran en attendant l'ouverture d'autres prochainement dans les autres wilayas. Les exposants étrangers ont affiché leur intérêt de trouver de nouvelles opportunités de partenariat sur le marché algérien, à l'instar de la société tunisienne de fabrication d'accessoires. Le gérant auprès d'un distributeur officiel d'une marque chinoise d'équipements de textiles, Mohamed Amine Yakhlef, a indiqué que cette exposition a permis à sa société d'accompagner l'évolution mondiale en la matière et faire connaître aux autres opérateurs les derniers équipements disponibles.

BACHIR KECHROUD, DIRECTEUR DE LA  
VEILLE STRATÉGIQUE AU MINISTÈRE DE  
L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION  
PHARMACEUTIQUE :

**« Notre industrie  
naissante a besoin  
d'être soutenue et  
protégée »**

La nouvelle politique économique engagée par l'Algérie a donné naissance à une industrie qu'il est nécessaire d'accompagner et de protéger. Bachir Kechroud, directeur de la veille stratégique au ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, a assuré, lundi, que l'État est à l'écoute des préoccupations des entreprises et s'engage à soutenir cette industrie émergente. Intervenant dans l'émission « L'Invité de la Rédaction » de la Chaîne III de la Radio algérienne, M. Kechroud affirme que l'État ne sera pas un « acteur-producteur », mais qu'il mobilisera ses efforts afin de « créer les conditions favorables pour que les différents acteurs puissent opérer dans un environnement propice ». Le représentant du ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique est également revenu sur la stratégie de son département pour le développement du secteur public marchand, ainsi que sur le renforcement du « Dialogue public-privé » dans le but d'atteindre les objectifs de la nouvelle stratégie économique.

OUVERTURE DU SALON DES ÉQUIPEMENTS, DES TECHNOLOGIES ET DES SERVICES DE L'EAU

## 150 exposants prennent part à la 19<sup>e</sup> édition

La 19e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE-Pollutec" s'est ouverte, lundi au Palais des expositions (SAFEX-Alger), avec la participation de 150 exposants, dont des représentants de dix pays étrangers, venus présenter des solutions innovantes et les nouvelles techniques utilisées dans les domaines du dessalement d'eau de mer et du traitement des eaux usées. L'ouverture du Salon s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, qui ont sillonné les différents stands du Salon et reçu des explications sur les différents équipements exposés, ainsi que sur les nouvelles techniques utilisées dans le domaine de l'eau. A cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, a fait savoir que ce Salon constituait un pont de communication entre les opérateurs économiques et l'administration et un espace pour exposer les expertises et s'enquérir des

nouvelles technologies du domaine de l'hydraulique, outre la possibilité de nouer des partenariats entre les sociétés participantes. Les technologies les plus récentes seront exposées lors de cette édition, a indiqué M. Bougueroua qui a précisé qu'elle "intervient à une période cruciale marquée par la mise en œuvre de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'orientation vers l'exploitation des ressources en eau non conventionnelles, à travers le dessalement d'eau de mer pour faire face aux changements climatiques". Les sociétés nationales actives dans ce domaine, a-t-il poursuivi, œuvrent à exécuter cette stratégie et contribuer, ainsi, à fournir l'eau potable à la population et à améliorer les services publics dans ce cadre. L'intervenant a également évoqué l'utilisation des eaux traitées, notamment dans le domaine agricole, à même d'économiser l'eau potable et de garantir la sécurité hydrique. Prévu du 10 au 13 juin, le Salon connaît la participation d'entreprises algériennes des deux secteurs, privé et public, avec un taux de plus de 70%

de l'ensemble des exposants, outre des établissements bancaires et de services. Il s'agit, entre autres, de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) qui offre aux visiteurs du Salon une visite virtuelle de ses installations et stations de traitement de l'eau potable et des eaux usées, outre l'organisation de rencontres bilatérales avec des fournisseurs internationaux en vue de sécuriser sa chaîne d'approvisionnement, notamment les services de pièces de rechange, des produits chimiques et d'autres produits de traitement. De son côté, le directeur général de l'Agence nationale de gestion intégrée de l'eau (Agire), Mohamed Deramchi, a présenté un exposé exhaustif sur les missions de cette Agence, créée en 2023 et placée sous la tutelle du ministère de l'Hydraulique, en vue de renforcer les capacités nationales de production d'eau épurée afin d'assurer la sécurité hydrique, en plus d'autres missions liées à la réalisation, à l'exploitation et à la maintenance des stations de dessalement de l'eau. Quant au dessalement de l'eau, le directeur général de la société Algerian Energy Company (AEC),

filiale de la Sonatrach, Mohamed Boutabba, a affirmé dans une déclaration à la presse que le lancement des essais techniques des stations de dessalement d'eau de mer en cours de réalisation est prévu fin décembre, ajoutant que ces projets seront livrés dans les délais impartis. Par ailleurs, des entreprises étrangères représentant 10 pays prennent part à cet événement, à savoir Turquie, France, Chine, Portugal, Italie, Allemagne, Brésil, Belgique, République tchèque et Inde. Plusieurs techniques innovantes utilisées dans le traitement de l'eau de mer, des eaux salées et des eaux usées en zones urbaines et industrielles, le pompage d'eau, l'approvisionnement et le montage des adoucisseurs industriels et les filtres des eaux de puits sont au programme. Le Salon verra l'organisation de plusieurs conférences sur divers sujets liés à la gestion des ressources en eaux non conventionnelles, la prévention et la lutte contre les inondations, l'hygiène et la sécurité environnementales, en sus de la gestion des services publics de l'eau et la réutilisation des eaux usées.



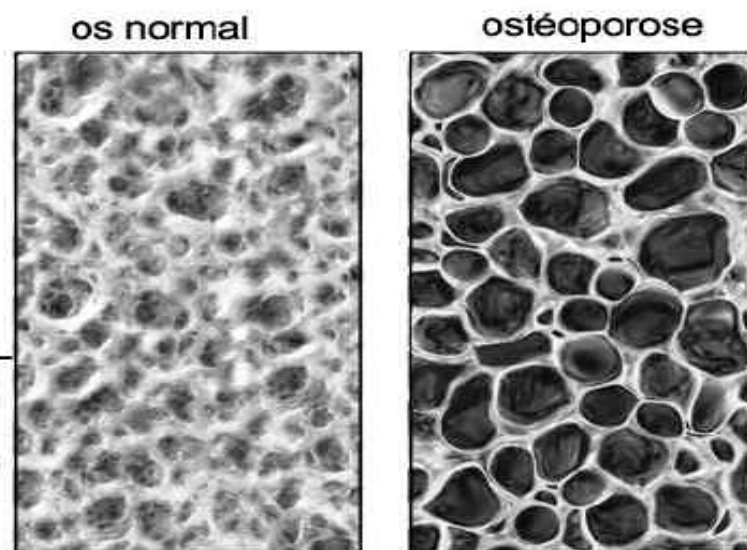
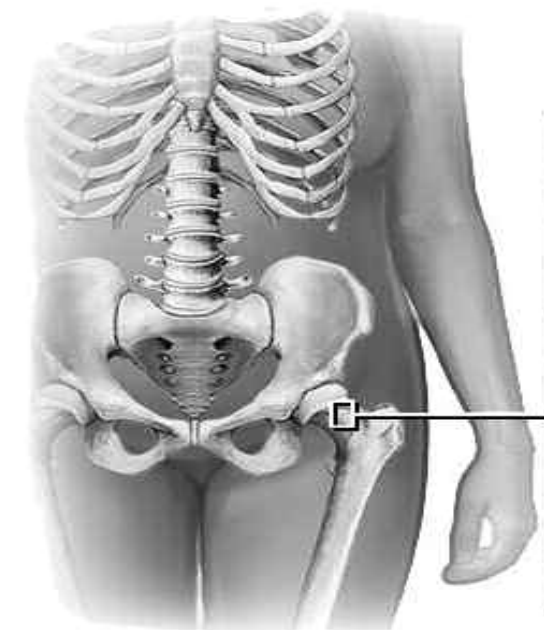
# L'ostéoporose : Prévention, facteurs de risque et diagnostic

*L'ostéoporose est caractérisée par une fragilité excessive du squelette, due à une diminution de la masse osseuse et à l'altération de la microarchitecture osseuse.*

La solidité de l'os résulte, en effet, d'un équilibre subtil entre deux types de cellules osseuses : les ostéoblastes, qui solidifient l'os, et les ostéoclastes (responsables de la résorption osseuse), qui les fragilisent. Une activité dominante des ostéoclastes conduit donc à l'ostéoporose qui peut résulter soit d'un capital osseux insuffisant en fin de la croissance, soit d'une perte osseuse excessive lors de la vieillesse ou de certaines affections. Des facteurs génétiques, nutritionnels et environnementaux déterminent l'acquisition du capital osseux pendant la croissance, puis la perte osseuse. C'est une maladie fréquente chez les femmes après la ménopause, la masse osseuse diminuant avec l'âge et avec la carence en hormones féminines (œstrogènes). Elle touche moins souvent les hommes que les femmes, mais prend alors des formes plus graves. Exceptionnellement les enfants peuvent en être victimes. C'est un facteur de risque important de fractures osseuses (col du fémur, vertèbres et côtes, notamment).

## Facteurs de risque

L'hérédité est le déterminant le plus important du capital osseux acquis en fin de croissance, mais pas le déterminant principal du risque fracturaire. Les filles de



mère ostéoporotique ont une densité osseuse plus basse et font davantage de fractures que les filles de mère non ostéoporotique. On n'a, cependant, pas pu identifier un gène unique de l'ostéoporose ; le déterminisme de l'ostéoporose est multigénique. Plusieurs mutations sur les gènes LPR5 et LPR6 (low-density lipoprotein receptor) semblent corrélées avec un risque légèrement accru d'ostéoporose. Une déficience prolongée en calcium conduit tôt ou tard à l'ostéoporose, ou aggrave une ostéoporose en cours de développement ; cependant la plus grande partie des ostéoporoses dans le monde semblent être dues à d'autres causes. L'exposition au cadmium aggrave ou provoque des pertes osseuses. De façon globale, les facteurs de risque de développer une ostéoporose sont :

- l'âge élevé ;
- l'origine ethnique (les sujets originaires du nord de l'Europe y sont plus sensibles) ;

- le sexe féminin ;
- les antécédents familiaux de fracture du col du fémur ;
- la consommation excessive de sel, d'alcool, de café, de tabac ;
- le faible indice de masse corporelle ou au contraire l'obésité ;

## Certaines carences :

- carence en calcium ;
- carence en protéines ;
- carence en vitamine D (déficit d'ensoleillement et/ou d'apport nutritionnel) ;
- la sédentarité, l'immobilisation prolongée ;

## Le déficit en hormones sexuelles :

- ménopause précoce spontanée ou induite ;
- castration (dans les deux sexes) chimique ou chirurgicale ;
- puberté tardive ;

L'exposition au plomb (en diminution depuis l'interdiction du plomb dans l'essence) et au cadmium. Le cadmium est une cause connue

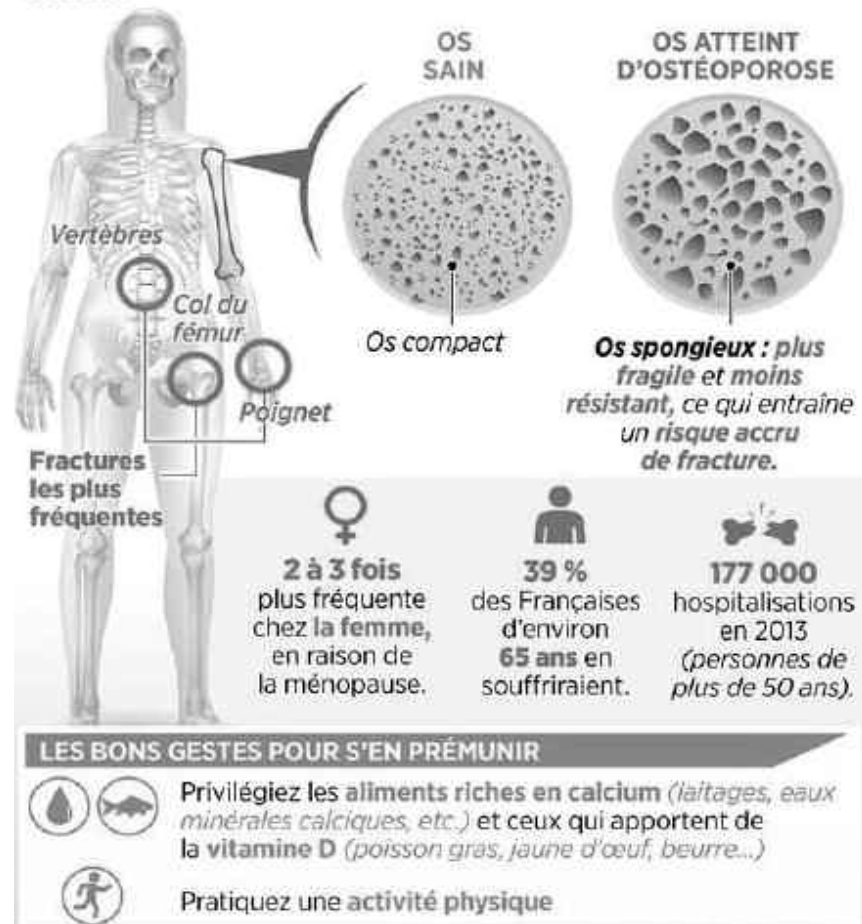
depuis longtemps pour les fortes expositions, causes de lésions osseuses, notamment ostéoporotiques. Chez le rat il perturbe le système hormonal<sup>8</sup>, et chez la souris, il aggrave la perte osseuse induite par un déficit hormonal. Mais on a montré en 2006, qu'une faible exposition a aussi des effets osseux négatifs chez l'homme. Les femmes de 53 à 64 ans sont à la fois les plus sensibles à la rétention du cadmium (qui semble ensuite diminuer légèrement) et à l'ostéoporose. Chez 820 femmes étudiées en Suède, le taux de cadmium urinaire était statistiquement corrélé à une diminution de la densité osseuse, négativement associée à l'hormone parathyroïdienne (impliquée dans le métabolisme osseux) et positivement associée à la désoxypyridinoline urinaire (marqueur de résorption osseuse), y compris dans le sous-groupe des femmes les moins exposées et n'ayant jamais fumé (le tabac est une des sources de

cadmium). La gravité des effets osseux augmentait après la ménopause ; certaines maladies hormonales hyperthyroïdie, hyperparathyroïdie, diabète insulino-dépendant, hypercorticisme (maladie de Cushing, etc.), hyperandrogénisme, syndrome de Klinefelter, syndrome de Turner ; certaines maladies métaboliques : hémochromatose génétique, hypercalcémie isolée, idiopathique ou familiale... les rhumatismes inflammatoires : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ; d'autres maladies chroniques : insuffisance rénale chronique, insuffisance hépatocellulaire, cirrhose, mastocytose, certains traitements, en particulier corticothérapie prolongée, analogues du GnRH, anti-aromatases. Calcium, vitamine D et protéines

Le calcium constitue, avec le phosphore, la charpente minérale de l'os. La vitamine D permet la fixation du calcium dans le squelette. Selon les termes d'un rapport conjoint de la FAO et de l'OMS, « la contribution de la déficience en calcium à l'apparition de l'ostéoporose est bien documentée dans les expérimentations sur animaux ; elle est beaucoup plus controversée chez l'humain, étant donné que dans beaucoup d'études, les grandes variations d'apport calcique dans les populations à travers le monde n'apparaissent pas associées à une quelconque variation de la prévalence de l'ostéoporose ». Selon une revue systématique de 2015, il n'y a pas de preuve que la supplémentation en calcium prévienne les fractures. Un apport suffisant en protéines est également nécessaire pour avoir un bon métabolisme osseux,

## Comprendre cette maladie du squelette

Elle est caractérisée par une diminution de la densité osseuse.



mais un excès de protéines, notamment animales, peut générer une acidification des tubules rénaux associée à une augmentation de la concentration de calcium dans l'urine (et donc une déminéralisation). Il a par exemple été constaté que la prévalence des fractures de la hanche, dont l'ostéoporose est l'un des facteurs de risque, est liée aux apports en protéines animales. Une revue des études existantes indique ainsi que, si une alimentation essentiellement végétale est corrélée avec une densité minérale osseuse plus faible, elle est égale-

ment corrélée avec un taux plus faible de fracture de la hanche.

## Sédentarité, immobilisation prolongée

L'activité physique est l'un des meilleurs moyens de se protéger contre l'ostéoporose, car elle sollicite l'ossature et va donc la renforcer.

## Indice de masse corporelle

L'opinion dominante a pendant longtemps été que le surpoids ou l'obésité protégeait du risque d'ostéoporose pour deux raisons : l'excès de graisse augmente le taux

d'œstrogène (qui protège contre la perte osseuse rapide) ; il y a une pression et une sollicitation plus importante de l'ossature, ce qui la renforce. Toutefois, des études récentes sur des bases statistiques viennent remettre en cause cette opinion, le risque d'ostéoporose chez les personnes obèses étant lié à une corrélation inverse entre vitamine D circulante et masse grasse. La corrélation positive entre marqueurs inflammatoires et l'obésité et faible DMO est également envisagée comme cause.

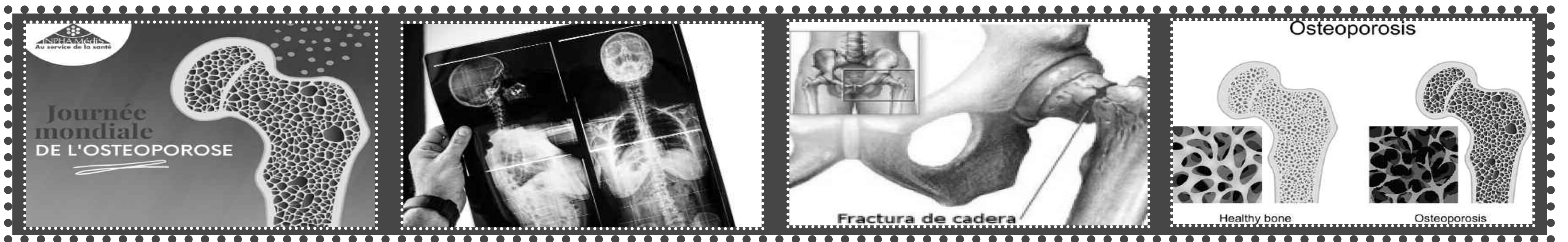
## Signes et symptômes

L'ostéoporose majeure très sensiblement le risque de fractures, mais ne s'accompagne habituellement d'aucun signe clinique. S'il est largement considéré que ce risque est inversement corrélé à la densité minérale osseuse, un grand nombre de sources indiquent au contraire que la densité osseuse ne semble pas être systématiquement associée à un taux de fracture plus important, contrairement à l'association avec la qualité du tissu osseux, voire qu'il n'y a pas de lien causal direct entre une faible densité osseuse et le risque de fracture. Le fait qu'une personne, notamment âgée, se voûte et que sa taille diminue est un indice d'ostéoporose avec de probables tassements successifs asymptomatiques, et éventuelles fractures vertébrales franches. Mais aucune donnée clinique ne peut remplacer la mesure de la masse osseuse dans la pose du diagnostic. On sera très attentif aux antécédents individuels et familiaux de fracture ainsi qu'à un IMC faible. La fracture de Pouteau-Colles

(fracture de l'extrémité inférieure du radius) sera à prendre tout particulièrement en considération.

## Diagnostic

Il repose sur la mesure de la densité minérale osseuse par ostéodensitométrie, le plus souvent via la mesure de l'absorption des rayons X DEXA. On parle d'ostéoporose si cette densité est en dessous de déviations standards par rapport à la normale. Entre -2.5 et -1 déviations standards, on parle d'ostéopénie. Un grand nombre de paramètres supplémentaires sont proposés pour améliorer le diagnostic apporté par l'ostéodensitométrie. Le profil clinique (facteurs de risque) peut être pris en compte par exemple avec le questionnaire FRAX développé par l'OMS et l'université de Sheffield. D'autres paramètres peuvent être extraits de l'image DEXA ou d'autres images radiologiques, basés sur la géométrie des os (par exemple la longueur ou le diamètre du col fémoral, ou son angle par rapport à l'axe fémoral), sur une estimation de la quantité d'os cortical du fémur ou des phalanges (estimation de l'épaisseur d'os cortical ou du « moment d'inertie » du col fémoral), sur la recherche de déformations vertébrales, ou encore sur une analyse de la texture d'images DEXA dans le TBS (Trabecular Bone Score) permettant, selon la société qui le commercialise, d'évaluer la structure osseuse trabéculaire. Des chercheurs, japonais notamment, travaillent sur les marqueurs biologiques du renouvellement osseux qui peuvent être des indicateurs de risque de fracture chez la femme âgée atteinte d'ostéoporose.



# Des maladies associées à l'ostéoporose

*Le tissu osseux se renouvelle tout au long de la vie grâce à un processus appelé « remodelage osseux » : ce remodelage ne s'effectue pas en même temps sur l'ensemble des surfaces osseuses mais sur de minuscules foyers.*

Dans ces foyers le remodelage commence par une phase de résorption osseuse aboutissant à la formation d'une cavité, suivie d'une phase de formation osseuse au cours de laquelle la cavité est remplie par de l'os nouveau. Ce processus de remodelage est déficitaire, c'est-à-dire qu'il est formé un peu moins d'os qu'il n'en a été résorbé. Ce bilan déficitaire explique la perte osseuse liée avec l'âge, qui va conduire à l'ostéoporose si le capital osseux en fin de croissance était insuffisant ou si l'activité de remodelage a un bilan très déficitaire. Ce bilan déficitaire est favorisé par une déficience ou une moins bonne absorption du calcium et de la vitamine D. Chez la femme, la baisse du taux d'hormones sexuelles féminines à la ménopause est un facteur déterminant. Cela explique qu'en moyenne, la perte de densité osseuse devienne sensible à partir de 50 ans pour les femmes, et 70 ans chez les hommes, avec de fortes variations individuelles selon les prédispositions génétiques de chacun, l'alimentation, l'activité physique. L'ostéoporose est fréquente après un alitement prolongé. C'est également un symptôme du mal de l'espace. Souvent appelée « *épidémie silencieuse* », l'ostéoporose expose à un risque plus important de fractures, principal danger, notamment les fractures du col du fémur, du poignet et les fractures de la colonne vertébrale.



L'ostéoporose peut être secondaire à une affection ce qui permet d'envisager la mise en place d'une prévention de cette perte osseuse : - insuffisance gonadotrope notamment dans les maladies suivantes : syndrome de Turner, syndrome de Klinefelter, anorexie mentale, insuffisance hypothalamique, hyperprolactinémie ; - affections endocriniennes que l'on retrouve dans : syndrome de Cushing, hyperparathyroïdie, hyperthyroïdie, diabète insulino-dépendant, acromégalie ; - troubles digestifs et nutritionnels suivants : malnutrition, nutrition parentérale prolongée, syndromes de malabsorption, gastrectomie, hépatopathies sévères (telle la cirrhose biliaire primitive), la maladie cœliaque ; maladies rhumatismales : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ;

- maladies hématologiques, notamment : myélome multiple, lymphome et leucémie, mastocytose, hémophilie, thalassémie ; maigreur constitutionnelle

## Les sièges classiques des fractures d'origine ostéoporotique sont :

les fractures vertébrales (également appelées tassements vertébraux) dont les symptômes (douleurs dans le dos plus ou moins importantes, perte de taille) sont

le plus souvent négligés ou non signalés par les patients. - L'incidence des fractures vertébrales est donc difficile à estimer ; - les fractures de l'extrémité inférieure de l'avant-bras (fracture de Pouteau-Colles ou de Gérard Marchand), dont l'incidence est estimée en Europe à 7.3 ;

- les fractures de l'extrémité supérieure du fémur, les plus pourvoyeuses de complications. L'incidence mondiale annuelle est estimée à 1,7 million, et plus de 20 % des fractures surviennent chez les hommes.

- les fractures des côtes (chutes). L'ostéoporose et ses complications ont des répercussions économiques notables : le coût en a été estimé à 17 milliards de dollars en 2003 aux États-Unis<sup>27</sup>. En 2017, l'ostéoporose engendre, en France, des coûts de 5,4 milliards d'euros.

## Traitement

Le but essentiel d'un traitement est la diminution du risque de fractures.

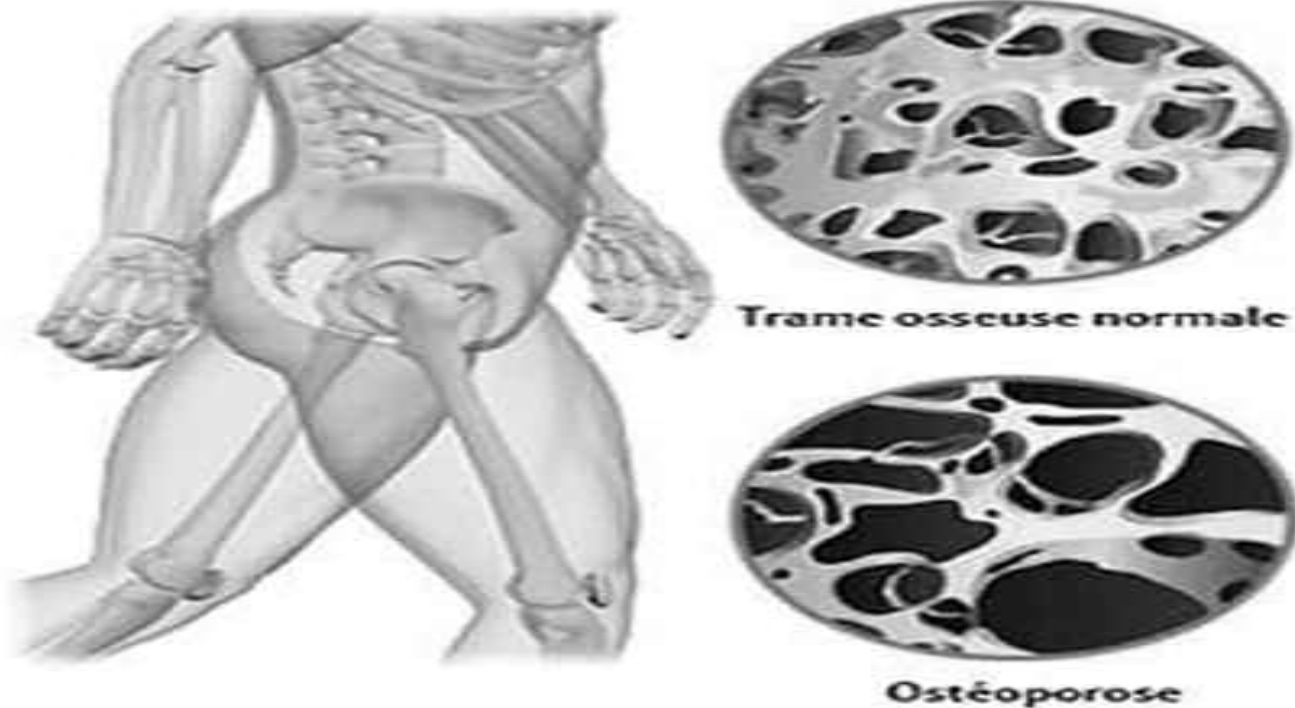
La prévention de l'ostéoporose fait appel à plusieurs types d'interventions :

- **sur le mode vie** : l'exercice physique tend à stimuler la densification des os sous réserve qu'il soumette l'os à des stimulations suffisantes. Cela implique l'application

de charges importantes ou de chocs : course à pied, musculation. À l'inverse, les activités en décharge (natation, cyclisme, etc.) n'ont pas d'effets significatifs ;

- **sur l'alimentation** : un régime apportant quotidiennement les quantités nécessaires de calcium et de vitamine D est préconisé. Cela peut être complété par une supplémentation en calcium sous contrôle médical, notamment chez les femmes ménopausées. L'efficacité de la supplémentation en calcium seul est toutefois faible sur la prévention des fractures. Chez les végétariens, l'intérêt des produits laitiers est également discuté. La prise de calcium sous forme de comprimés n'est pas anodine et pourrait même augmenter le risque d'infarctus du myocarde. La prise de vitamine D aurait une certaine efficacité, plus nettement démontrée en ce qui concerne ses analogues que pour la vitamine D native.

La consommation de fruits et légumes est recommandée, mais aucune étude n'a pu prouver que leur effet bénéfique était lié à leur alcalinité ou au fait que le calcium sert à diminuer l'acidité du corps produite par certains aliments tels que les protéines. Une analyse des études existantes sur les interactions entre protéines et santé osseuse a révélé que les protéines n'ont pas d'effet défavorable à la densité minérale osseuse et ont au contraire un très léger effet positif, sans influence sur le risque de fracture. La supplémentation en silicium associé au calcium et à la vitamine D, a plus d'effets bénéfiques sur le renouvellement des ostéoblastes, du collagène, comparé à la supplémentation en calcium et Vitamine D seuls. Une hypothèse est qu'une alimentation riche en protéines augmente l'acidité du corps, acidité qui va être diminuée par un relargage du calcium et donc une perte calcique. Enfin, une alimentation riche en sel est un facteur aggravant par l'augmentation liée de la natriurèse et de la calciurèse. La prévention des fractures de la personne âgée repose également sur la prévention des chutes.





CONSTANTINE

# Vers une stratégie unifiée de numérisation des archives nationales

*Le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaâma, a mis l'accent, dimanche à Constantine, sur l'importance de la mise en place d'une stratégie unifiée de numérisation des archives nationales pour combler l'écart numérique en ce domaine qui constitue "un point de départ référentiel".*

Intervenant lors d'une journée d'étude sur "La mémoire de Constantine dans le miroir des archives, augmenter la conscience et numériser le patrimoine", organisée au siège du Centre local des archives à l'occasion de la Journée mondiale des archives, M. Bounaâma a souligné que la Direction générale des archives accorde une grande importance pour les archives dans leur diversité et au patrimoine historique et culturel de l'archivage depuis la gestion des documents et la réforme administrative jusqu'à la transition stratégique qualitative du numérique et de la gouvernance digitale.

Il a également relevé que le choix de Constantine pour la célébration de cette Journée mondiale constitue "une reconnaissance des autorités centrales pour les efforts considérables déployés par cette wilaya en matière de numérisation des archives qui en font un modèle pour les autres



wilayas", estimant que la numérisation des archives, au-delà du fait de concerner un vieux document, représente une numérisation d'une source référentielle impliquant diverses considérations administratives, géostratégiques, géopolitiques, normatives et juridiques.

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a souligné, de son côté, que les archives se trouvent à la base de tout acte administratif et la numérisation des moyens et structures adéquates pour leur numérisation, stockage et gestion est une contribution à la résorption de l'écart numérique en matière de données en Algérie, estimant que l'histoire des individus, des personnalités, des événements et des régions s'écrivent dans des documents et se conservent dans les archives qui sont la mémoire des

nations. Intitulant son intervention, "le patrimoine ottoman des archives de la wilaya de Constantine, recensement et analyse en attendant la numérisation", Dr. Fatima Zohra Guechi de l'Université Constantine-2 a indiqué que son expérience de 50 ans des archives de cette wilaya en a révélé la richesse et la diversité qui incluent, notamment, des journaux et des revues de l'époque coloniale et les registres des tribunaux légaux de la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la moitié du XIXe siècle.

Dr. Siham Boudiba de l'Université de Skikda a estimé dans sa communication sur "la numérisation des registres des tribunaux légaux en tant que clé à la mémoire de Constantine et son histoire" a estimé que "l'historien exploite le contenu archivistique pour contribuer à consacrer les valeurs

historiques et sociales de la ville de Constantine et mettre en exergue la structure sociale durant la période ottomane, les rapports sociaux et la vie des gouvernants".

Elle a également évoqué les procédés de numérisation des actes et registres et son importance pour la facilitation de l'accès aux données et à l'exploitation de la matière archivistique.

En marge de la rencontre, des attestations ont été décernées à des enseignants et experts à la retraite ainsi qu'à des spécialistes en archives, bibliothéconomie et histoire.

Une visite a été également organisée au profit des participants vers les espaces de stockage et les salles de numérisation du centre des archives de Constantine.

## TOUGGOURT Du foncier industriel non exploité récupéré

Dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel non exploité, la commission de la wilaya de Tougourt, chargée du suivi des projets d'investissement, a pu récupérer 278 hectares (ha), selon des services de la wilaya. Cette opération a été menée suite à l'annulation de 88 décisions d'attribution de foncier industriel à des investisseurs n'ayant pas réalisé leurs projets sur le terrain. Les assiettes foncières récupérées seront réattribuées à de véritables investisseurs.

En vue d'améliorer le climat de l'investissement, de nouvelles micro-zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets ont été créées à travers la wilaya, a ajouté la même source.

### Une dizaine de projets ont bénéficié d'une levée d'obstacles

Cinq micro-zones d'activités sont en cours d'aménagement : une zone de 10 ha (142 lots) au chef-lieu de wilaya et une autre de 3 ha (44 lots) dans la commune d'El-Hadjira. Les travaux d'aménagement de trois zones similaires de 5 ha chacune dans les communes de Témachine, Taïbet et Sidi Slimane seront bientôt lancés, elles accueilleront 191 projets au total.

Par ailleurs, une dizaine de projets ont bénéficié d'une levée d'obstacles. Cela permettra de contribuer au renforcement du tissu industriel de la wilaya, qui recense actuellement 2.169 petites et moyennes entreprises (PME) totalisant plus de 8.200 employés permanents dans divers créneaux, notamment l'agroalimentaire, l'énergie, la sidérurgie et les services.

TAMANRASSET

## Futur pôle de santé par excellence

La wilaya de Tamanrasset est en passe de devenir "un pôle de santé par excellence" grâce au renforcement de ses structures sanitaires par plusieurs spécialités et la prise en charge totale de ses habitants, qui n'auront plus à se déplacer dans d'autres wilayas, a affirmé, samedi depuis Tamanrasset, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya du Grand Sud, accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, M. Saïhi a précisé que Tamanrasset sera bientôt dotée de plusieurs structures de santé, dont certaines sont déjà en cours d'équipement, tandis que d'autres seront prochainement lancées, ce qui permettra à la wilaya, a-t-il dit, de devenir "un pôle de santé par excellence".

Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre de la Santé a indiqué qu'au cours des quatre dernières années, l'Etat avait consenti de grands efforts dans tous les secteurs,

citant à titre d'exemple, après avoir inspecté l'hôpital de 240 lits en cours d'équipement, l'Institut de formation en paramédical, d'une capacité de 300 places pédagogiques, qui sera prochainement équipé, et la réalisation et l'équipement d'un établissement hospitalier spécialisé, d'une capacité de 60 lits, d'un centre de référence dans la vaccination et d'un centre d'oncologie. Il a aussi évoqué l'éventuelle ouverture d'une formation en médecine dans cette wilaya, ainsi que dans d'autres spécialités dont le secteur de la santé a besoin, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre a, par ailleurs, fait état de la relance de tous les projets en suspens, dont la réalisation d'un centre d'hémodialyse et d'une polyclinique à Tazrouk, l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale pour l'établissement public hospitalier du chef-lieu de wilaya, l'acquisition de 14 ambulances médicalisées pour l'établissement public de santé de proximité et l'acquisition du reste des

lots d'équipements pour l'établissement spécialisé en psychiatrie et pour les blocs opératoires de l'établissement hospitalier public et de l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant. Pour sa part, lors de l'inspection des projets de réalisation de 2.000 places pédagogiques et d'une résidence universitaire de 1.000 lits, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que ces installations, qui renforceront l'infrastructure de l'Université de Tamanrasset, contribueront à promouvoir l'enseignement et permettront aux étudiants de s'orienter vers l'innovation, conformément au Plan d'action du Gouvernement, et de transformer leurs idées en projets et produits commercialisables. Ces efforts profiteront in fine aux citoyens aux niveaux local et national, a estimé M. Baddari, soulignant le souci de son département ministériel de développer ce type de projets pour apporter une valeur ajoutée au pays.

# Le génocide dans les prisons sionistes

*Les familles des prisonniers palestiniens sont tenues dans l'ignorance du sort de leurs proches, alors que les autorités pénitentiaires sionistes créent des conditions impropres à la survie.*

PAR QASSAM MUADDI

La guerre génocidaire qu'Israël mène contre les Palestiniens depuis octobre dernier va au-delà de la mort massive, du déplacement forcé et de la famine quotidiens de la population civile dans la bande de Gaza. Derrière les barreaux des prisons israéliennes, Israël mène une guerre contre les prisonniers palestiniens, créant des conditions qui rendent impossible la simple survie des captifs. Les effets de cette campagne violente se sont répercutés sur les familles des prisonniers en dehors de la prison, qui voient leurs proches systématiquement affamés, battus, torturés et humiliés. Peu après le 7 octobre, Israël a imposé un nouvel ensemble de règles dans ses blocs cellulaires. Dans certains centres de détention comme celui d'Ofer, près de Ramallah, l'armée israélienne aurait pris le contrôle de la prison, tandis que les gardiens des services pénitentiaires israéliens auraient eu toute latitude pour traiter les détenus palestiniens à l'intérieur des sections de la prison.

Ce changement s'est accompagné d'une augmentation spectaculaire du nombre de détenus palestiniens arrêtés après le 7 octobre, doublant la population carcérale dès la mi-octobre, dont les prisonniers originaires de Gaza, pour lesquels la partie la plus dure du traitement était réservée.

À la mi-mai, CNN a publié un reportage basé sur les témoignages de dénonciateurs israéliens concernant le traitement horrible des Palestiniens de Gaza sur la base militaire israélienne de Sde Teiman, qui abrite désormais un centre de détention.

Les témoignages des dénonciateurs détaillent un certain nombre de pratiques médiévales auxquelles les prisonniers palestiniens ont été soumis, notamment le fait :

- d'être attachés à des lits,
- d'avoir les yeux bandés et de porter des couches,
- de subir des procédures médicales non qualifiées sans anesthésie,
- d'être attaqués par des chiens par les gardiens de prison,
- d'être régulièrement battus ou mis dans des positions de stress pour des délits aussi mineurs que de jeter un coup d'œil sous leur bandeau,
- de voir des blessures avec des menottes de plastique s'envenimer au point de nécessiter une amputa-



tion, ainsi qu'une multitude d'autres mesures horribles.

Le 6 juin, le New York Times a publié un autre article sur Sde Teiman, basé sur des entretiens avec d'anciens détenus et des officiers de l'armée israélienne, des médecins et des soldats qui ont travaillé dans la prison, révélant de nouvelles horreurs sur le traitement des prisonniers de Gaza.

Les témoignages des détenus reprennent une grande partie de ces mêmes récits, mais comprennent également de nouveaux récits choquants de violences sexuelles, y compris des témoignages de viols et le fait de forcer les détenus à s'asseoir sur des bâtons métalliques qui provoquent des saignements anaux et une « douleur insupportable ». D'autres dépravations ont été documentées dans plusieurs autres prisons, souvent avec jubilation par les chaînes d'information israéliennes qui diffusent des scènes d'abus, y compris des traitements dégradants, dans ce qui ne peut être décrit que comme des « snuff movies » [tortures et mort en direct].

Les médecins des prisons israéliennes ont participé à la torture des détenus palestiniens, avant et après le 7 octobre. Parallèlement à ces actes de torture et d'humiliation, les autorités pénitentiaires ont sévèrement limité l'apport alimentaire des prisonniers, au point de frôler la famine, donnant à 20 prisonniers suffisamment de nourriture pour à peine deux personnes.

Il en ressort que les autorités israéliennes soumettent les Palestiniens à des conditions de vie semblables à celles des animaux, dans le but de les torturer, de les humilier et, dans de nombreux cas, de les tuer.

En mars, le quotidien israélien Haaretz a rapporté que quelque 27 détenus palestiniens étaient morts en détention dans deux centres, dont celui de Sde Teiman. Entre-temps, les familles des détenus palestiniens, tant à Gaza qu'en Cisjordanie, se sont interrogées sur le sort de leurs proches pendant des mois, alors que des histoires d'horreur continuent de sortir des prisons israéliennes de la

part de ceux qui sont libérés, ce qui ne fait qu'alimenter l'anxiété des familles.

## Morts sous les coups

Selon les groupes de défense des droits des prisonniers palestiniens, Israël a arrêté pas moins de 8 800 Palestiniens depuis octobre à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem. Un certain nombre d'entre eux ont été libérés, notamment dans le cadre d'un échange de prisonniers entre Israël et le Hamas en novembre.

Actuellement, quelque 9 300 Palestiniens sont toujours détenus derrière les barreaux, dont 78 femmes, 250 enfants et plus de 3 400 détenus sans inculpation ni jugement dans le cadre du système juridique militaire de la détention administrative.

Thaer Taha, un Palestinien d'une quarantaine d'années, était l'un d'entre eux jusqu'en avril dernier, lorsqu'il a été libéré après deux ans de détention administrative. Taha a été arrêté en mai 2022 et a reçu un ordre de détention de six mois. Le 7 octobre, il avait passé près d'un an et demi dans les prisons israéliennes. « Le jour où son ordre de détention a expiré, nous nous sommes préparés à accueillir mon père à la maison », a déclaré Guevara Taha, sa fille de 22 ans, à Mondoweiss.

« Ma mère a préparé son repas préféré, mes frères et sœurs et moi-même nous sommes bien habillés, et des amis et des membres de la famille se sont préparés à l'accueillir au poste de contrôle », raconte Guevara. « Ce jour-là, l'avocat nous a appelés pour nous dire que l'occupation avait renouvelé l'ordre de détention de mon père pour six mois supplémentaires », se souvient-elle.

Le 7 octobre, Thaer Taha était à un mois de la fin de sa deuxième période de détention. Depuis son arrestation, il recevait la visite de sa famille une fois par mois.

Puis, tout a changé. Israël a suspendu toutes les visites familiales aux détenus palestiniens et a entamé une série de mesures répressives sans précédent à leur rencontre.

« Même ceux qui avaient connu les prisons de l'occupation dans les

années 1970 et 1980 ont déclaré qu'ils n'avaient rien vu de comparable aux huit derniers mois dans les prisons de l'occupation », déclare Thaer Taha, en faisant référence aux périodes passées qui étaient jusqu'à présent considérées comme le point culminant de la répression israélienne à l'encontre des prisonniers palestiniens.

« La vie quotidienne organisée à l'intérieur des cellules, pour laquelle tant de [prisonniers] s'étaient battus au fil des ans, a soudainement disparu. Les livres et autres effets personnels ont été confisqués et nous n'étions plus autorisés à avoir la moindre activité ou représentation », explique Taha.

« Les gardes ont commencé à faire des descentes violentes dans nos cellules tous les jours, la qualité de la nourriture a immédiatement diminué et les couvertures nous ont été retirées. Nous avons été intentionnellement plongés dans l'insécurité, la faim et le froid. Dans le même temps, les cellules sont devenues surpeuplées. Nous étions 12 personnes dans une cellule de 9 mètres sur 4. »

La dégradation des conditions de détention des prisonniers palestiniens avait déjà commencé avant le 7 octobre. En février 2023, le ministre israélien de la sécurité, Itamar Ben-Gvir, a commencé à réduire l'accès à l'eau pour les prisonniers palestiniens, en commençant par limiter le temps de douche à quatre minutes par jour.

À l'époque, cette mesure avait suscité l'indignation des groupes de défense des droits de l'homme. Après le 7 octobre, elle est passée à un niveau supérieur. « À la mi-décembre, notre approvisionnement en eau à l'intérieur de chaque cellule a été réduit à une heure par jour. Nous avons utilisé cette heure pour stocker autant d'eau que possible, et comme nous n'avions qu'une seule bouteille dans la cellule, nous avons rempli des bidons vides », raconte Thaer. « Cette situation a duré trois mois, jusqu'au début du mois de Ramadan, à la mi-mars. »

En novembre, le Hamas et Israël ont conclu un accord d'échange de prisonniers. Environ 150 femmes et enfants palestiniens ont été libérés des prisons israéliennes en échange de 50 captifs israéliens.

Les Palestiniens libérés ont témoigné avoir été sévèrement battus et avoir subi des abus sexuels de la part des gardiens de prison israéliens.

En avril, les groupes de défense des droits des prisonniers palestiniens ont déclaré que 16 Palestiniens identifiés étaient morts dans les prisons israéliennes à la suite de mauvais traitements depuis le 7 octobre.

D'autres sont morts mais n'ont pas été identifiés. En novembre, la mort de Thaer Abu Asab, un Palestinien de 38 ans, a été annoncée dans la prison du Néguev, après avoir été battu par des gardiens israéliens.







Un mois plus tard, Israël a admis que la mort d'Abu Asab était due au fait qu'il avait été battu par 19 gardiens de prison en même temps.

« J'étais dans la prison du Néguev lorsque Thaer Abu Asab a été tué, mais dans une autre section », se souvient Thaer Taha. « C'était le 18 novembre, juste après le comptage du matin, lorsque nous avons commencé à entendre beaucoup de cris. Puis des prisonniers ont été transférés dans la section où je me trouvais et ils nous ont raconté ce qui s'était passé. »

« Les gardiens étaient très agressifs pendant le comptage du matin et chaque jour ils battaient quelqu'un. Ce matin-là, Thaer Abu Asab a osé demander à l'un des gardes quelles étaient les nouvelles, si la trêve à Gaza avait commencé ou non », poursuit Taha. « Le garde en a parlé à son commandant, qui a dit à Abu Asab qu'il lui montrerait la trêve à Gaza, et il a ordonné qu'il soit battu. Ils l'ont battu si brutalement que l'un des gardes l'a frappé à la tête avec un manche de houe en bois épais, et il a immédiatement perdu connaissance et s'est vidé de son sang. »

Les gardiens soupçonnés auraient été soumis à des « restrictions strictes » à la suite d'une enquête sur l'incident, mais ils ont tout de même repris leur service. Le ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a déclaré que les gardiens avaient affaire à « la lie de l'humanité » et qu'il ne fallait pas les salir avant l'enquête.

#### Coupés du monde

Alors que ces nouvelles étaient rendues publiques, les familles des prisonniers n'avaient aucun contact avec leurs proches détenus dans les prisons israéliennes et n'avaient aucune idée de leurs conditions de vie.

Guevara Taha décrit cette situation comme « une angoisse constante, pensant tout le temps à ce qui pourrait arriver à mon père, aux conditions dans lesquelles il se trouve, nous empêchant de dormir. »



« Nous, les familles de prisonniers, avons des groupes Whatsapp où nous échangeons des informations, ainsi chaque fois qu'un avocat parvient à savoir quelque chose sur un prisonnier dans une prison donnée, ou si un prisonnier parvient à accéder à un téléphone et à entrer en contact, ils donneraient des informations sur ceux qui sont détenus avec eux, et nous partageons alors ces nouvelles », a déclaré Guevara Taha.

« Nous avons passé tout notre temps sur WhatsApp à attendre des nouvelles, mais elles n'étaient jamais encourageantes. Soit ils n'avaient pas accès à l'eau, à la nourriture ou à l'électricité, et l'angoisse continuait. »

« Mon père a passé 13 ans en prison, dont huit en tant que détenu administratif, alors j'ai grandi en

connaissant ses nouvelles depuis la prison plus qu'en l'ayant à la maison, à tel point que je n'ai pas pris l'habitude de l'appeler « papa », je l'ai juste appelé par son nom », a-t-elle poursuivi.

« Mais cette fois-ci, c'était différent, je craignais sérieusement pour sa vie, je me demandais s'il avait mangé ou s'il pouvait même dormir la nuit. » En février, un rapport d'experts des Nations unies a conclu que certains prisonniers palestiniens avaient été victimes d'abus sexuels et qu'au moins deux prisonnières avaient été violées dans les prisons israéliennes. Le lendemain, des familles de prisonniers palestiniens et des groupes de défense des droits ont tenu une conférence de presse publique à Ramallah, au cours de laquelle ils ont annoncé qu'ils avaient cessé toute coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge, qu'ils accusaient d'inaction. « La Croix-Rouge a cessé de nous informer sur la situation des prisonniers depuis le 7 octobre, et même si elle nous a dit que c'était parce que les autorités d'occupation lui avaient interdit de rendre visite aux prisonniers, elle n'a rien fait d'autre à ce sujet et n'a rien dit », s'est exclamée Mme Guevara.

Son père ajoute : « Nos avocats ont été et continuent d'être interdits de visite aux prisonniers, intimidés et empêchés de faire leur travail, mais ils parlent, ils dénoncent, et les prisonniers ont été très offensés par ce silence. »

En novembre, le CICR a déclaré publiquement qu'il « n'a pas pu rendre visite aux détenus palestiniens depuis le 7 octobre. »

En janvier, le directeur du CICR pour le Moyen-Orient a déclaré aux médias qu'Israël et le Hamas interdisaient au CICR de rendre visite aux prisonniers des deux camps. Le CICR n'a jamais demandé publiquement de mettre fin à la suspension des visites et a maintenu qu'il « s'engageait activement avec les autorités compétentes sur cette question cruciale dans le cadre de notre dialogue bilatéral et confidentiel habituel. »

Bien qu'Israël ait commencé à autoriser certaines visites familiales au cours des derniers mois, la plupart des prisonniers palestiniens n'ont toujours aucun contact avec leur famille. « Entre le 7 octobre et ma libération fin avril, je n'ai pas eu droit à une seule visite de ma famille, et mon avocat n'a été autorisé à me rendre visite que deux fois », indique Thaer Taha. « Pendant mon séjour en prison, peu après le 7 octobre, mon fils de 17 ans a été blessé par une balle israélienne dans la jambe alors qu'il participait à une manifestation. Je ne l'ai appris qu'à ma libération en avril. C'est dire à quel point les prisonniers sont coupés du reste du monde. »

Q. M.

\* Qassam Muaddi est un journaliste palestinien basé à Ramallah. Il couvre l'actualité palestinienne : événements politiques, mouvements sociaux, questions culturelles ... Il écrit pour les quotidiens libanais Assafir et Al Akhbar, le site Middle East Eye et The New Arab, ainsi que pour les journaux électroniques palestiniens Metras et Quds News Network.

# Aouar et Benrahma relancent les Verts

*Aouar et Benrahma ont offert une précieuse victoire aux Verts dans les éliminatoires du Mondial 2026 face à l'Ouganda.*

Attendue au tournant après la douche froide de jeudi dernier à domicile contre la Guinée (1-2), la sélection nationale s'est bien ressaisie. Malgré une prestation en demi-teinte, les Verts ont battu lundi l'Ouganda (2-1), dans son propre fief du Nelson Mandela Stadium de Kampala et se relancent complètement dans cette campagne éliminatoire pour le Mondial 2026.

## L'Algérie consolide sa place de leader

Du coup, l'Algérie est assurée de consolider sa place de leader du groupe G au terme de la 4ème journée, en attendant la confrontation entre la Guinée et le Mozambique, prévue dans la soirée. Au coup d'envoi de cette rencontre sous une température avoisinant les 23°C, l'équation était claire : Il fallait à tout prix l'emporter pour ne pas perdre de vue cette première place du groupe, qualificative directement pour la phase finale du premier mondial à 48 équipes organisé conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique. D'où ce choix de Vladimir Petkovic d'aligner un onze plutôt offensif ou Mohamed Amine Amoura, préféré à Amine Gouiri, pour animer les ailes en compagnie de Saïd Benrahma et apporter leur soutien à Baghdad Bounedjah, seul en pointe de l'attaque. Ismaël Bennacer et Houssem Aouar dont la non-titularisation face au Syli National avait fait débat, formaient quant à eux un milieu totalement inédit avec Nabil Bentaleb alors qu'en l'absence de Mohamed Amine Tougaï, c'est le sociétaire du CSC, Amine Madani qui a été associé à Aïssa Mandi dans la l'axe central de la défense. Mais, une fois de plus, comme ce fut souvent le cas ces derniers temps, les Fennecs vont faire les frais de l'énorme passivité d'une défense complètement dépassée par les événements.

## La chevauchée d'Amoura

D'ailleurs, cela a pu se vérifier dès la 10', sur la première véritable occasion de locaux, lorsque Travis Mutyaba profita d'une grossière erreur de Madani pour battre l'infortuné Mandrea d'une frappe sèche des 20 mètres. Complètement sonnés par cette réalisation, les coéquipiers de Nabil Bentaleb qui ne s'attendaient guère à un tel scénario, frôlèrent même le KO à deux reprises. Il aura fallu attendre



les dernières minutes du premier acte pour voir les Fennecs réagir enfin grâce à un tir de Benrahma, repoussé par le poteau (45'+1), sonnant la révolte algérienne. Ce n'était en fait, que partie remise puisque dès la reprise, le onze national allait parvenir à remettre les pendules à l'heure.

On jouait en effet, la 46' lorsque sur un tir de Benrahma dévié par le dos de Bounedjah, le ballon atterrit dans les pieds d'Aouar qui ne se fait pas prier pour tromper la vigilance du portier ougandais, Ismail Watenga. L'espoir revenait dans le camp algérien, ou l'on commençait désormais à croire en la victoire. Onze minutes plus tard, et après un rush solitaire, Amoura prend de vitesse la défense ougandaise avant de servir sur un plateau Benrahma qui prend tout son temps pour dribbler le

keeper adverse avant de pousser le cuir au fond des filets (58').

## Corriger les lacunes

La suite du match ne donnera rien. Le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final à la grande joie de l'équipe algérienne dont les deux prochaines sorties dans ces éliminatoires sont prévues les 19 et 22 Mars 2025 avec un nouveau déplacement au Botswana et la réception du Mozambique. D'ici là, le sélectionneur national aura tout le temps nécessaire pour corriger les lacunes décelées lors des deux rencontres de la fenêtre FIFA du mois de juin face à la Guinée et à l'Ouganda et permettre à l'Algérie de montrer un visage plus séduisant.

## Neghiz : « Notre force de caractère a fait la différence »

Neghiz a affirmé que la force de caractère a permis aux Verts de vaincre l'Ouganda. La joie était indescriptible lundi dans le vestiaire algérien après la précieuse victoire (2-1) en terre ougandaise. Pour Nabil Neghiz, « ce succès mérité est très important pour le moral en ce sens, qu'il va permettre à son équipe de retrouver le calme et la sérénité avant les futures échéances ».

## La confiance retrouvée

« Je pense que les joueurs ont bien appris des erreurs commises lors du dernier match perdu à domicile contre la Guinée. Malgré une première mi-

temps très décevante, où on est passé complètement à coté de notre sujet, les joueurs ont su réagir lors du second acte. Leur réaction d'orgueil, avec à la clé deux réalisations, nous a permis de faire la différence. Ce retour en force démontre que le joueur algérien possède une grande force de caractère », a déclaré l'entraîneur adjoint des Verts juste après le match. Cependant, l'assistant de Vladimir Petkovic refuse de pavoiser : « C'est vrai que cette victoire en terre ougandaise nous permet de rester en tête de notre groupe, mais le chemin pour le Mondial 2026 est encore long. Le plus important pour nous ce soir est



d'avoir retrouvé la confiance après une période de doute. Les deux prochaines sorties sont prévues en mars 2025. On aura neuf mois pour essayer de rectifier le tir et élever notre niveau de jeu », a-t-il conclu.

## La LFP suspend Oukil et Benchlef

La LFP a suspendu les deux joueurs de l'ES Sétif, Ammar Abdelmalek Oukil et Imad Benchlef.

Oukil a écopé d'une suspension de six mois dont trois avec sursis, a annoncé la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP), à l'issue de sa réunion, tenue dimanche, pour traiter les affaires des rencontres de la 28e journée du championnat, disputée vendredi.

Outre cette sanction, le joueur, exclu pour crachat envers un officiel, lors du match face à l'ES Ben Aknoun, perdu 1-0, s'est vu, aussi, infliger une amende de 80.000 DA, en application de l'Article 61 du code disciplinaire de la LFP. Imad Benchlef, exclu lui aussi lors du match pour faute grave, a été suspendu pour deux (2) match fermes, en application de l'Article 53 du code disciplinaire.

DUELS À  
DAVIDÉJONATOWN



20h25

TMC

L'humoriste Artus revisite son spectacle culte en y additionnant des séquences de fiction spécialement conçues pour cette soirée spéciale. A Davidéjonatown, une petite ville isolée au milieu du Far West, les citoyens attendent impatiemment la désignation du nouveau shérif. Les différents candidats au poste doivent s'affronter dans des duels à mort. Billy, humble éleveur pacifique et naïf, parviendra-t-il à décrocher l'étoile si convoitée et en parallèle épouser Jane, la femme qu'il aime secrètement depuis son enfance ?

LAURA FELPIN : ÇA PASSE



20h09

CANAL+

Pour son premier spectacle, Laura Felpin campe une galerie de personnages haut en couleur, allant du moniteur de canyoning en passant par des professeurs d'école ou des femmes de son temps... Tout cela avec l'objectif de mettre gentiment en lumière les petits et les gros travers de la société. Dès son entrée en scène, récitant des passages de La Mouette de Tchekhov, l'humoriste donne le ton à son spectacle, décalé, écrit à mots choisis, qui lui a valu le Molière de la meilleure humoriste en 2023. Elle emmène allègrement le spectateur d'un compartiment de train de la SNCF en passant...

DES BLESSURES  
INVISIBLES



20h10

2

Camille a mystérieusement disparu. Elle a quitté son travail à l'urbanisme à 14h et n'est pas allée chercher ses deux petites filles à l'école à 17h. Le soir même, Camille devait retrouver Marion, sa meilleure amie, pour boire un verre. Cette dernière, inquiète, en informe Raphaël, son frère et mari de Camille. Sans nouvelle depuis 20h de sa femme, celui-ci, avocat, se rend au commissariat pour déclarer sa disparition. Deux enquêtes sont alors lancées pour la retrouver : l'une, officielle, par la capitaine de police Larivière. L'autre, intime, par Marion.

WILL TRENT  
LES PTÉRODACTYLES SAVENT VOLER



20h10

TF1

Dans un camping, toute une famille est massacrée, sauf un petit garçon. Will devient son tuteur temporaire. Alors que Faith reçoit la visite de sa mère, Angie s'enfonce dans les tumultes de son passé. L'attachement, le lien et l'enfance occupent le devant de la scène. Un épisode prenant riche en émotion. Le rôle protecteur des parents est mis à l'honneur dans les deux intrigues parallèles qui le traitent de manières bien différentes. L'arrivée de la mère de Faith redonne un peu de dynamique à la série.



LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE

CAPRICORN ONE



19h55

arte

La NASA organise le premier vol habité vers Mars. Quelques minutes avant le décollage, alors que toutes les caméras du monde entier sont tournées vers leur fusée, les trois astronautes sont emmenés en secret dans un studio de télévision. La mission, trop dangereuse et coûteuse, a été annulée pour être remplacée par une fausse exploration du sol martien, reconstitué dans le studio. Sur un scénario habile, un thriller paranôïaque haletant et d'une redoutable efficacité sur une machination politique.

SI ON LISAIT À VOIX HAUTE



20h05

5

Chaque année, ce concours propose à un élève de lire un texte à voix haute devant un jury. Pour sa 5e édition, il réunit 9 candidats, sélectionnés parmi 120 000 élèves inscrits, de la 6e à la terminale. A l'issue d'une année de préparation, les finalistes liront un texte imposé, découvert à la veille de la finale. Ils seront jugés sur 4 critères : articulation, rythme, justesse du ton, capacité à transmettre l'émotion. Le jury est composé de Rachida Brakni, comédienne récompensée d'un César et d'un Molière ; Cécile Coulon, romancière, poétesse, présente depuis la 1ère édition ; Yann Queffelec...

TOP CHEF



20h10

6

L'heure de la demi-finale a sonné. Afin de se qualifier pour l'ultime soirée de la compétition et ainsi espérer remporter le titre de cette saison, les trois derniers candidats mettent les petits plats dans les grands. Ce soir, ils doivent certes montrer tout leur talent de cuisinier mais également faire preuve d'imagination en créant et en imposant leur propre épreuve à leurs adversaires. Des points sont accordés au vainqueur d'un défi lorsqu'il n'en n'est pas à l'origine. A la fin de cette quatorzième émission, l'un d'entre eux sera définitivement éliminé.

CASTLE  
OTAGES



20h05

Chérie 25

Castle et sa mère sont pris en otages, tout comme d'autres personnes présentes avec eux dans une banque par des individus portant des blouses d'hôpital. L'écrivain, qui était en ligne avec Beckett au moment du début du braquage, devient la cible d'un des preneurs d'otages. Il essaie néanmoins de collecter un maximum d'informations pour tenter de les communiquer à Kate. Folle d'inquiétude pour son père et sa grand-mère, Alexis essaie de trouver du réconfort auprès de son petit ami. Le scénario, bien construit, rend cet épisode intense et palpitant, même si le final est bâclé.

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)

**MIDI**  
Libre  
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

Rédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 03:30 |
| Dohr    | 12:48 |
| Asr     | 16:38 |
| Maghreb | 20:06 |
| Icha    | 21:51 |

## IMMIGRATION AU CANADA

# CE QUI VA CHANGER AU QUÉBEC

Les arrivées « massives » d'étrangers au Québec (Canada) qui attire de nombreux migrants algériens, dans le cadre des demandes d'asile et de l'immigration temporaire, n'arrangent pas les affaires de la province francophone canadienne. Une rencontre a eu lieu, lundi 10 juin, entre Justin Trudeau, Premier ministre canadien, et François Legault, Premier ministre du Québec, afin de mettre au point un accord sur la question du contrôle de l'immigration. Récemment, le Premier ministre du Québec a affirmé que « la présente situation, liée notamment aux arrivées massives d'étrangers, était « intenable », rapportent des médias canadiens, dont La Presse. »

### Le Québec veut réduire de 50 % le nombre de demandeurs d'asile

Pour lui, il s'agit « d'une situation d'urgence », car son gouvernement n'est pas capable de « loger des familles, de scolariser des enfants, de fournir l'accès à des services de santé et de freiner le déclin du français. » Ainsi, le Premier ministre du Québec demande au gouvernement fédéral de réduire de 50 % le nombre de demandeurs d'asile d'ici un an. À l'issue de la dernière rencontre entre les deux gouvernements, Justin Trudeau, en sa qualité de Premier ministre du gouvernement fédéral, s'est engagé à répondre à plusieurs demandes formulées par le Premier ministre québécois afin de remédier à la situation. Ainsi, le gouvernement canadien s'engage, entre autres, à traiter les demandes d'asile plus rapidement, à travailler avec d'autres provinces pour favoriser le déplacement volontaire des demandeurs à l'extérieur du Québec et à améliorer le système des visas. De son côté, le gouvernement fédéral du



Québec s'engage à réduire le délai de traitement de délivrance des permis de travail pour les demandes d'asile de 100 jours à 30 jours, et ce, pour les demandes soumises aux aéroports et à l'intérieur du pays.

### Le Québec veut protéger la langue française

Sur d'autres points liés toujours à l'immigration, le Québec a réclamé des mesures pour la protection de la langue française dans la province canadienne. À ce propos, le gouvernement canadien s'est engagé à « améliorer les exigences de connaissance du français » dans le Programme de mobilité internationale (PMI). Concrètement, les travailleurs qui doivent renouveler leur permis de travail après trois ans dans le cadre du programme de mobilité internationale, devront à l'avenir prouver leurs compétences en français, « à l'exception de certains volets. »

Dans le même sillage, des exigences de connaissance du français dans le cadre du processus de renouvellement du

Certificat d'acceptation du Québec pour les travailleurs étrangers temporaires, seront aussi introduites.

Justin Trudeau a aussi promis de travailler avec le Québec pour cibler la baisse de l'immigration temporaire, comme le souhaite la province, en se fixant comme délai la fin de l'été 2024. À cette date, le gouvernement fédéral précisera sur quels critères les résidents non-permanents présents en vertu du PMI pourront rester ou devront quitter le pays. Justin Trudeau refuse toutefois de faire porter le chapeau aux immigrants sur tous les défis que rencontre le pays au niveau des services sociaux, des services de santé et du logement. « C'est toujours plus complexe que ça », indique-t-il lors d'un point de presse à l'issue de la réunion.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a accepté d'accorder au Québec la somme de 750 millions de dollars pour couvrir les services offerts aux demandeurs d'asile de 2021 à 2023. Or, le gouvernement québécois réclamait un milliard de dollars.

## FORBES AFRIQUE

# À SEULEMENT 17 ANS, KAYLIA NEMOUR INTÈGRE LA LISTE DES ÉTOILES MONTANTES

Le célèbre magazine américain, Forbes, a publié sa nouvelle revue spéciale dédiée pour le continent africain. Un numéro dans lequel il détaille la liste des 30 jeunes africains, âgés de moins de 30 ans, innovateurs dans leurs domaines respectifs.

À la grande surprise de tout le monde, le nom de la gymnaste algérienne Kaylia Nemour figure dans la liste des "30 Under 30" de Forbes Afrique, pour l'année 2023. Un nouvel exploit pour la jeune sportive qui s'est distinguée avec brio lors de la coupe du monde de gymnastique en octobre 2023. 30 Under 30,

une liste publiée annuellement par le prestigieux magazine Forbes et met en avant les talents exceptionnels qui se sont distingués par une carrière influente ou un apport d'exception.

Par ailleurs, dans cette liste des étoiles montantes de l'année 2023, figure le nom de la gymnaste algérienne Kaylia Nemour qui a fait une apparition remarquable dans de nombreux événements sportifs à l'échelle internationale.

En effet, lors de la coupe du monde de la gymnastique, organisé en octobre dernière, la sportive a décroché la première médaille d'argent de l'histoire du

monde arabe et du continent africain. À son palmarès, s'ajoute le titre de championne de France des clubs, fin mai 2024, avec son équipe Avoine Beaumont Gymnastics.

En cette compétition, l'Algérienne a réussi à décrocher un total de 56.365 points.

Cette nouvelle distinction intervient, à quelques semaines du lancement des jeux olympiques de Paris 2024. En effet, la jeune gymnaste espère se distinguer à nouveau et offrir une nouvelle consécration et une nouvelle médaille à son pays.

## VICTIME D'UNE PANNE TECHNIQUE

# Un avion de combat russe Su-34 s'écrase en Ossétie du Nord

« Un avion de combat russe de type Su-34 s'est écrasé ce mardi en Ossétie du Nord russe, en raison d'un dysfonctionnement technique, l'équipage n'a pas survécu, a annoncé ce même jour le ministère russe de la Défense. L'avion est tombé dans une zone inhabitée mais l'équipage n'a pas survécu », a indiqué le ministère, ajoutant que la cause préliminaire de l'accident était un dysfonctionnement technique. « En République d'Ossétie du Nord-Alanie, un avion Su-34 des Forces aériennes russes s'est écrasé dans une zone montagneuse alors qu'il effectuait un vol d'entraînement prévu », a indiqué le ministère.

## AUX ÉTATS-UNIS

# Des bourses d'études au profit des étudiants algériens

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé un nouveau programme d'échange scientifique du ministère américain de l'Agriculture pour l'année universitaire 2024, d'une durée pouvant aller jusqu'à 12 semaines dans un établissement universitaire américain et avec une prise en charge totale du côté américain (billet d'avion aller-retour, frais de visa, assurance maladie, hébergement et dépenses quotidiennes).

Le programme vise à renforcer le rôle des femmes dans la recherche scientifique et les systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur le rôle et les besoins des femmes dans ces systèmes, y compris le changement climatique. L'entretien virtuel aura lieu le 12 juillet 2024.

Pour consulter les détails du programme et les conditions de candidature, le ministère vous a invité à consulter le lien: <https://www.univ-alger3.dz/?p=23615>